

MÉDECINE SCOLAIRE: LUXE OU NÉCESSITÉ?*Sommaire
Inhaltsverzeichnis*

Editorial	1
Communications du Conseil communal Aus dem Gemeinderat	3
Conseil général Generalrat	5
Abfall – INFO – Déchets	8
Une enquête pour l'accueil extrafamilial	9
La Ville de Fribourg récompensée par le «Flâneur d'or 2011»	10
Fed Cup et Coupe Davis à Forum Fribourg	11
Rentrée scolaire	12
Inauguration d'«Equilibre»	13
Assurances sociales: les montants pour 2012	14
Hiram Brühlhart	15
Les 500 ans du Chapitre cathédral de Saint-Nicolas	16
A la Bibliothèque / In der Bibliothek	17
Mémento	18 19 20

Depuis de nombreuses années, la Ville dispose d'un service de médecine scolaire composé d'un médecin et de trois infirmières.

Ce service suit les enfants de l'école enfantine jusqu'à la fin de leur scolarité. Tous les enfants bénéficient de trois examens médicaux gratuits.

A cause de l'évolution de notre société, l'accent a dû être mis de plus en plus sur la promotion de la santé et sur la prévention. Les principaux problèmes auxquels sont confrontés nos enfants sont: le surpoids, les violences et les dépendances, les maux de dos, la mauvaise alimentation, le sommeil perturbé, le stress. Pour y répondre, le service a mis sur pied des programmes assurés par des spécia-

listes (diététicienne, psychologue, physiothérapeute), tels que *Multi-sport*, programme pour les enfants en surpoids, ainsi que des cours de yoga, d'autodéfense, des conseils alimentaires et «l'école du dos».

Ces prestations ont un coût: Fr. 500 000.– par an.

Un tel montant est-il justifié alors qu'il revient aux parents en premier lieu de s'occuper de la santé de leurs enfants? Il serait naïf de croire que le simple rappel aux parents de leurs devoirs suffirait pour améliorer la situation. On doit au contraire constater que de plus en plus de parents, trop accaparés à assurer des conditions matérielles convenables à leur famille, se déchargent de leurs tâches parentales sur les services publics et sont dé-

passés par les difficultés auxquelles sont confrontés leurs enfants.

La Ville est la commune du canton à être la plus touchée par ces problèmes, conformément à la constatation que les changements sociétaux se manifestent en premier dans les villes. Il est par conséquent logique que ce soit elle qui tente la première de trouver des réponses. Ne pas vouloir voir ni traiter ces problèmes créerait des situations encore plus difficiles. Il est toutefois évident que ces interventions ne peuvent se faire qu'en collaboration et avec le soutien des parents.

Antoinette de Weck

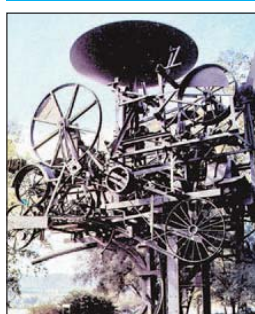
**CONCOURS**

281 5/10

WETTBEWERB**«Peintres et sculpteurs à Fribourg: de Marcello à Yoki»**

Souvent décrit comme plasticien, Jean Tinguely (1925–1991) est sans doute l'artiste fribourgeois le plus internationalement reconnu. En 1964, lors de l'Exposition nationale de Lausanne, il provoqua l'admiration – mais aussi le rejet chez certains... – par l'installation de l'une de ses désormais célèbres «machines». Quel est le nom aux consonances grecques de ce gigantesque engin, se trouvant aujourd'hui à Zurich?

Réponse jusqu'au 25 février 2012 à «Concours 1700», Secrétariat de Ville, Maison de Ville, 1700 Fribourg, ou à concours1700@ville-fr.ch

**«Maler und Bildhauer in Freiburg: von Marcello bis Yoki»**

Häufig als Eisenplastiker bezeichnet, dürfte Jean Tinguely (1925–1991) der international bekannteste Freiburger Künstler sein. Im Rahmen der Landesausstellung 1964 in Lausanne rief er Bewunderung – für andere Ablehnung – durch die Aufstellung einer seiner später berühmten «Maschinen» hervor. Wie heisst dieses Ungetüm mit griechisch klingendem Namen, das heute in Zürich steht?

Antwort bis 25. Februar 2012 an «Wettbewerb 1700», Stadtsekretariat, Stadthaus, 1700 Freiburg, oder an concours1700@ville-fr.ch

Communications du

CONSEIL COMMUNAL

LE CONSEIL COMMUNAL

- a proclamé élus au Conseil général M^{me} Béatrice Acklin Zimmermann, suppléante de la liste du PLR, en remplacement de M. Jean-Jacques Marti, M. Rêsan Zehrê, suppléant de la liste des Verts, en remplacement de M. Laurent Thévoz, M. Benoît Hemmer, premier des viennent-ensuite de la liste du PDC, en remplacement de M. Marc-Antoine Gamba, et M^{me} Eva Heimgärtner, première des viennent-ensuite de la liste du PCS, en remplacement de M^{me} Béatrice Ackermann-Clerc;
- a pris acte de la démission du Conseil général de MM. Laurent Thévoz et Xavier Ganiot;
- a nommé M. Pascal Zwahlen capitaine-adjutant au Bataillon des sapeurs-pompiers de la Ville de Fribourg, à la section PPS et comme membre de l'Etat-major, avec effet au 1^{er} janvier 2012;
- a proposé M^{me} Madeleine Genoud-Page, conseillère communale, comme représentante de la Ville de Fribourg à la Commission des établissements médico-sociaux du district de la Sarine (CODEMS);
- a répondu aux procédures de consultation relatives à la révision de la loi sur les allocations familiales, à l'avant-projet de règlement sur l'emploi et du marché du travail, au plan cantonal des transports et plan directeur cantonal, au projet cantonal «FRIMESCO» et au projet de concept de santé à l'école;
- a répondu au questionnaire en relation avec la préparation du plan de fusion, à établir par le préfet de la Sarine;

- a adopté le document de réactualisation du Plan financier 2012–2016;
- a adopté les modifications du Plan de quartier de la zone industrielle du JURA (PAD Vuille) et du Plan d'aménagement de détail Cardinal-Midi;
- a approuvé le contrat de vente d'une part de copropriété des sources de la Hofmatt à la commune d'Alterswil;
- a suspendu la désaffectation de toutes les tombes du cimetière Saint-Léonard concernées par le recensement du Service des biens culturels, jusqu'aux décisions à prendre concernant la conservation de certaines tombes d'importance historique;
- a approuvé les propositions concernant l'organisation de la Fed Cup, les 4 et 5 février 2012, et de la Coupe Davis, les 10, 11 et 12 février 2012 à Forum Fribourg;
- a renouvelé les concessions «A» de taxis pour 2012;
- a approuvé les modifications des tarifs du Service du feu, avec entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2012;
- a pris acte du programme d'instruction 2012 du Bataillon des sapeurs-pompiers;
- a approuvé la modification du tarif des accueils extrascolaires et des crèches;
- a décidé la résiliation du bail à loyer de l'Auberge de jeunesse, pour la prochaine échéance contractuelle du 28 février 2017;
- a décidé le versement d'une subvention extraordinaire de Fr. 2000.– pour la réalisation du Jardin magique 2011 d'Hubert Audriaz;
- a décidé la suppression de six places de parc sises en contrebas de la route Joseph-Chaley.

Mitteilungen aus dem

GEMEINDERAT

DER GEMEINDERAT

- erklärt Béatrice Acklin Zimmermann, Nachfolgende auf der Liste der FDP, als Ersatz für Jean-Jacques Marti, Rêsan Zehrê, Nachfolgender auf der Liste der Grünen, als Ersatz für Laurent Thévoz, Benoît Hemmer, Erstnachfolgender auf der Liste der CVP, als Ersatz für Marc-Antoine Gamba und Eva Heimgärtner, Erstnachfolgende auf der Liste der CSP, als Ersatz für Béatrice Ackermann-Clerc als in den Generalrat gewählt;
- nimmt den Rücktritt von Laurent Thévoz und Xavier Ganiot aus dem Generalrat zur Kenntnis;
- ernennt Pascal Zwahlen zum Hauptmann-Adjutant des Bereitschaftsposten-Zugs EHP im Feuerwehrebataillon der Stadt Freiburg und zum Mitglied des Stabs ab 1. Januar 2012;
- schlägt Madeleine Genoud-Page, Gemeinderätin, als Vertreterin der Stadt Freiburg in der Kommission der Pflegeheime des Saanebezirks (CODEMS) vor;
- nimmt Stellung in den Vernehmlassungsverfahren zur Revision des Gesetzes über die Familienzulagen, zum Vorentwurf des Reglements über die Beschäftigung und den Arbeitsmarkt, zum kantonalen Verkehrsplan und kantonalen Richtplan, zum kantonalen Projekt «FRIMESCO» und zum Konzeptentwurf Gesundheit in der Schule;
- antwortet auf den Fragebogen im Zusammenhang mit der Vorbereitung des vom Oberamtmann des Saanebezirks zu erstellenden Fusionsplans;
- verabschiedet das Nachführungsdokument zum Finanzplan 2012–2016;

- verabschiedet die Änderungen des Quartierplans der Industriezone JURA (DBP Vuille) und des Detailbebauungsplans Cardinal-Midi;
- bewilligt den Vertrag über den Verkauf eines Teils des Miteigentums an der Hofmattquelle an die Gemeinde Alterswil;
- setzt die Aufhebung aller von der Inventarisierung des Amtes für Kulturgüter betroffenen Gräber des Friedhofs St. Leonhard aus, bis zu den Entscheiden, die über die Erhaltung gewisser Gräber von historischer Bedeutung zu treffen sind;
- bewilligt die Gesuche betreffend die Durchführung des Fed Cup am 4. und 5. Februar 2012 sowie des Davis Cup am 10., 11. und 12. Februar 2012 im Forum Fribourg;
- erneuert die Taxi-«A»-Konzessionen für 2012;
- bewilligt die Änderungen der Tarifordnung der Feuerwehr mit Inkrafttreten auf den 1. Januar 2012;
- nimmt Kenntnis vom Instruktionsprogramm 2012 des Feuerwehrebataillons;
- bewilligt die Änderungen der Tarifordnung der ausserschulischen Betreuungsstellen und Kinderkrippen;
- beschliesst die Kündigung des Pachtvertrags der Jugendherberge auf die nächste vertragliche Fälligkeit am 28. Februar 2017;
- beschliesst die Gewährung einer ausserordentlichen Subvention von Fr. 2000.– für die Realisierung des Zaubergartens 2011 von Hubert Audriaz;
- beschliesst die Aufhebung von sechs Parkplätzen unterhalb der Route Joseph-Chaley.

Statistique de la population en ville de Fribourg

A la fin décembre 2011, la population légale de la ville était de 35 889 habitants, en diminution de 22 personnes par rapport à la fin novembre 2011 (35 911). Sur ce nombre, 23 412 personnes étaient d'origine suisse (-65), 12 477 d'origine étrangère (+43). La population en séjour était, au 31 décembre 2011, de 2511 (+15). Le chiffre de la population totale était donc, à la fin décembre 2011, de 38 400 (38 407).

Statistique du chômage en ville de Fribourg

Au 31 décembre 2011, la ville de Fribourg comptait 1609 demandeurs d'emploi (+146 par rapport à fin novembre), pour un taux de 8,8% (+0,8%). Est publié ici le chiffre de tous les demandeurs d'emploi (chômeurs reconnus et personnes inscrites à la recherche d'un emploi) de la ville de Fribourg. Pour sa part, le Service public de l'emploi (Canton), recense, à fin décembre 2011, 929 chômeurs reconnus en ville de Fribourg, soit 5,1% (+0,8%) de la population active.

Un budget sans modification

CONSEIL GÉNÉRAL

Réuni les 12 et 13 décembre 2011, le Conseil général a adopté les budgets de fonctionnement et d'investissement de la Ville et des Services Industriels, sans y apporter la moindre modification. Outre l'élection de M^{me} K. Siegwart (Verts) comme scrutatrice en remplacement de M. L. Thévoz et celle de M^{me} C. Esseiva (PLR) à la Commission de l'informatique où elle succède à M. J.-J. Marti, le Parlement local accepta à l'unanimité la vente à la commune d'Alterswil d'une part de copropriété des sources de la Hofmatt.

Les sources de la Hofmatt

L'alimentation en eau de la ville de Fribourg est assurée par deux sources, celle de la Tuffière sur le territoire de la commune de Corpataux-Magnedens, et celle de la Hofmatt sur celui d'Alterswil. C'est depuis 1949 que les Services Industriels (SI) de la Ville disposent d'un droit de prise d'eau sur ces sources de la Hofmatt, dont le débit moyen est de 112,5 l/s, avec un maximum mesuré de 118 l/s et un minimum de 100 l/s.

A la fin des années 1990, Alterswil, qui connaît une croissance démographique sensible, a dû renoncer à exploiter deux de ses propres sources en raison de la qualité insuffisante de leurs eaux et a abordé les SI pour couvrir ses besoins. En 2002, les deux parties ont conclu une convention aux termes de laquelle la commune singinoise s'engageait à acheter entre 200 et 400 l/m. Comme cette convention était passée pour une durée limitée, elle a demandé en 2009 d'obtenir une part de copropriété sur les installations de captage des sources de la Hofmatt.

Au terme de longues négociations, un accord a pu être trouvé. Les SI cèdent à Alterswil une part de 8,33% de ces installations, ce qui correspond au besoin maximal de

cette commune, à savoir 500 l/m. En contrepartie, celle-ci s'acquittera d'un montant de 185 400 francs, auxquels s'ajouteront les frais fixes annuels de 9500 francs, ainsi que les frais variables de 10,5 centimes par m³ d'eau.

Comme le releva M. T. Steiert, président des SI, la Ville de Fribourg n'avait aucune obligation légale de céder cette part de copropriété, mais cette opération contribuera à «renforcer les bonnes relations entre les deux communes».

Budget de fonctionnement 2012

Le budget de fonctionnement de la Ville a été adopté sans modification par 51 voix contre 1 et 7 abstentions. Il se présente comme suit:

Total des produits	Fr. 219 211 454.00
Total des charges	Fr. 220 299 400.00
Excédent des charges	Fr. 1 087 946.00

En bonne voie...

«La Commission financière, en grande partie néophyte, aurait souhaité, dira M^{me} D. Jordan, la présidente, pouvoir saluer un budget équilibré répondant aux exigences légales. Cependant elle reconnaît pleinement les efforts du Conseil communal pour arriver à ce résultat proche de l'équilibre et relève que la tendance est à une constante diminution du déficit budgétaire au cours des dernières années.» Parmi les éléments positifs, la Commission de citer l'apport de Frigaz à la caisse communale – plus d'un million de francs –, la diminution des intérêts passifs de quelque 300 000 francs et la maîtrise stricte de l'évolution de la masse salariale.

La Commission financière craint, en revanche, que la conjoncture économique morose n'ait un effet négatif sur les recettes fiscales, dont l'impact se fera ressen-

tir sur les budgets et comptes d'ici deux à trois ans. Restent les défis financiers que risquent de constituer l'assainissement de la décharge de la Pila et l'adaptation de la Caisse de pension aux nouvelles exigences légales.

Au nom du groupe socialiste, M. E. Moussa aurait préféré saluer un budget équilibré, mais relève surtout les efforts de l'Exécutif pour arriver à l'équilibre. «Il s'agit du budget le plus proche de l'équilibre de ces quinze dernières années. C'est avec satisfaction qu'on

attention, l'année prochaine nous voulons un budget à zéro et un délégué à l'énergie durable. Sages ou pas sages, parce que sinon le budget de 2013 risque vraiment de sentir le sapin.»

Quant à M^{me} S. Daguet, elle apporte le soutien du groupe DC/VL au budget de fonctionnement du présent exercice, même si le Conseil communal a manqué l'occasion de donner un message politique fort de respect des règles d'équilibre budgétaire, spécialement en ces temps de crise financière et de crise des finances publiques. On peut présumer que les prochains budgets ne seront pas non plus équilibrés, compte tenu de la situation économique et des épreuves de Damoclès que sont l'assainissement de la décharge de Châtillon et de la Caisse de pension.

«Un budget qui ne peut être accepté»

Le libéral-radical V. Jacquat d'ajouter que ce budget 2012 risque bien d'être, dans ces conditions, le meilleur de la législature: «Ce sont bien de réelles économies qu'il aurait fallu entreprendre en définissant clairement des priorités, afin d'affronter les périodes à venir.» D'où la demande de renvoi du budget présentée par les libéraux-radicaux, qui sera refusée par 53 voix contre 11 et 3 abstentions.

Quant à M. S. Peiry (UDC), il annonce d'emblée la couleur: «Avec la nouvelle majorité dépensière du Conseil général, il est illusoire de rechercher un équilibre budgétaire dans un esprit à la fois de responsabilité et de concordance. Dès lors, nous refusons ce budget de fonctionnement. Il est inutile de proposer chez nous toute coupe budgétaire, alors même que la règle d'or de l'équilibre s'impose partout en Europe.»

Budget des Services Industriels

Le budget d'exploitation des SI prévoit un excédent de recettes de 58 980 francs sur un total de 13 600 780 francs, excédent qui sera versé à la caisse communale. Ces dépenses de 13 541 000 francs incluent en outre 140 000 francs alloués à la réserve pour l'égalisation du prix de l'eau.

... mais attention!

«Cher Père Noël, merci, s'écriera M. F. Ingold (Verts), pour le beau budget 2012. Tu es arrivé à nous présenter un budget à l'équilibre parfait... enfin à un plus ou moins un million de francs. Mais

Ein Voranschlag ohne Abänderung

GENERALRAT

Am 12. und 13. Dezember 2011 verabschiedete der Generalrat die Betriebs- und Investitionsbudgets der Stadt und der Industriellen Betriebe, ohne irgendetwas abzuändern. Nach der Wahl von Karine Siegwart (Grüne) zur Stimmzählerin als Ersatz für Laurent Thévoz und von Claudine Esseiva (FDP) in die Informatikkommission, wo sie die Nachfolge von Jean-Jacques Marti antritt, genehmigte das Stadtparlament einstimmig den Verkauf eines Miteigentumsanteils der Hofmattquelle an die Gemeinde Alterswil.

Die Hofmattquelle

Die Wasserversorgung der Stadt Freiburg wird durch zwei Quellen sichergestellt, jene der Tuffière auf Gemeindegebiet von Cortaux-Magnedens und die Hofmattquelle auf dem Gebiet der Gemeinde Alterswil. Seit 1949 besitzen die Industriellen Betriebe (SI) ein Wasserentnahmerecht für die Hofmattquelle, deren mittlere Abflussmenge bei 112,5 l/s liegt und zwischen 118 l/s und 100 l/s schwankt.

Ende der 1990er-Jahre musste Alterswil, dessen Bevölkerung kontinuierlich wächst, aufgrund mangelnder Wasserqualität auf die Nutzung von zwei seiner eigenen Quellen verzichten und wandte sich, um seine Wasserversorgung zu gewährleisten, an die SI. 2002 schlossen die beiden Parteien ein Abkommen ab, in dem sich die Sensler Gemeinde verpflichtete, zwischen 200 und 400 l/m zu kaufen. Da dieser Vertrag zeitlich befristet war, stellte sie 2009 das Gesuch, einen Miteigentumsanteil an den Fassungsanlagen der Hofmattquelle zu erwerben.

Nach langen Verhandlungen wurde eine Einigung erzielt. Die SI treten Alterswil einen Anteil von 8,33% dieser Anlagen ab, was dem Maximalbedarf der Gemeinde von 500 l/m entspricht. Im Gegenzug zahlt Letztere 185 400 Franken, zu

denen jährliche Fixkosten von 9500 Franken und variable Kosten von 10,5 Rappen pro m³ Wasser hinzukommen.

Wie SI-Präsident Thierry Steiert erklärte, bestand für die Stadt Freiburg keine gesetzliche Verpflichtung, diesen Miteigentumsanteil abzutreten, doch trägt dieser Vorgang dazu bei, «die guten Beziehungen zwischen den beiden Gemeinden zu vertiefen».

Betriebsbudget 2012

Das Betriebsbudget der Stadt wurde ohne jede Abänderung mit 51 gegen 1 bei 7 Enthaltungen verabschiedet. Es präsentiert sich wie folgt:

Gesamteinnahmen	Fr. 219 211 454.00
Gesamtausgaben	Fr. 220 299 400.00
Ausgabenüberschuss	Fr. 1 087 946.00

Auf gutem Weg, aber ...

«Die **grossenteils neu besetzte Finanzkommission hätte sich gewünscht**», stellte Kommissionspräsidentin Dominique Jordan fest, «**einen ausgeglichenen Voranschlag, der den gesetzlichen Anforderungen entspricht, begrüssen zu können. Allerdings anerkennt sie die Anstrengungen des Gemeinderats, dieses fast ausgeglichene Resultat zu erreichen, und hebt hervor, dass in den letzten Jahren das Budgetdefizit kontinuierlich abgenommen hat.**» Unter den positiven Elementen nennt die Kommission den Beitrag von Frigaz an die Gemeindekasse – mehr als 1 Million Franken –, die Abnahme der Passivzinsen um rund 300 000 Franken und die strikte Kontrolle der Entwicklung des Personalaufwands.

Dagegen befürchtet die Kommission, dass sich die schlechte Wirtschaftslage negativ auf die Steuereinnahmen auswirkt, was in zwei, drei Jahren bei Budgets und Rechnungen zu spüren sein könnte. Bleiben die finanziellen Herausforderungen, welche die Sanierung der Deponie La Pila und die Anpas-

sung der Pensionskasse an die neuen gesetzlichen Bestimmungen darstellen könnten.

Im Namen der sozialdemokratischen Fraktion hätte Elias Moussa lieber ein ausgeglichenes Budget begrüsst, doch er betont vor allem die Anstrengungen der Exekutive, einen ausgeglichenen Voranschlag zu präsentieren. «*Es handelt sich um das Budget, das in den letzten 15 Jahren dem Ausgleich am*

nächsten kommt. Mit Befriedigung stellt man die um eine halbe Million Franken höheren Subventionen für Krippen und Horte und die Bemühungen zugunsten der ausser-schulischen Betreuungsstellen fest.»

Zufrieden zeigt sich auch Béatrice Ackermann-Clerc (CSP): «*Die Strategie des Gemeinderats zur Kontrolle der Ausgaben, insbesondere der Personalausgaben, ist ein Erfolg. Die CSP beglückwünscht den Gemeinderat, seine Einkaufspolitik für Elektrizität neu auf Ökostrom ausgerichtet zu haben. Im Übrigen muss die Gemeinde ihre Rolle als Garantin des sozialen Zusammenhalts weiterspielen, wenn nicht gar verstärken.*»

... doch Achtung!

«Lieber Weihnachtsmann», ruft François Ingold (Grüne) aus, «*herzlichen Dank für den schönen Voranschlag 2012. Es ist dir gelungen, uns ein perfekt ausgeglichenes Budget vorzulegen, lässt man die 1 Million Franken plus oder minus aus dem Spiel. Doch Achtung, nächstes Jahr wünschen wir uns ein hundertprozentig ausgegli-*

chenes Budget und einen Delegierten für nachhaltige Energie. Brav oder nicht brav, denn sonst läuft das Budget 2013 Gefahr, eines raschen Tods zu sterben.»

Im Namen der CVP-GL-Fraktion spricht sich Sandra Daguet für das Betriebsbudget des vorliegenden Geschäftsjahrs aus, obwohl es der Gemeinderat versäumt habe, ein politisch starkes Signal für die Beachtung der Regeln für ein ausgeglichenes Budget zu setzen, insbesondere in Zeiten der Finanzkrise und der Krise der öffentlichen Finanzen. Man dürfe annehmen, dass auch die nächsten Voranschläge nicht ausgeglichen sein dürften, wenn man die Wirtschaftslage und die Damoklesschwerter der Sanierung von Châtillon und der Pensionskasse bedenke.

«Ein Budget, das nicht gutgeheissen werden kann»

Der Freisinnige Vincent Jacquet fügt hinzu, dieses Budget könne unter den vorliegenden Bedingungen vielleicht das beste der Legislatur sein: «*Eigentlich hätte man wirklich sparen müssen, indem man klare Prioritäten setzt, um kommenden Zeiten die Stirn zu bieten.*» Deshalb stellen die Freisinnigen einen Antrag auf Rückweisung des Budgets, der mit 53 gegen 11 Stimmen bei 3 Enthaltungen abgelehnt wird.

Stéphane Peiry (SVP) spricht Klartext: «*Mit der neuen ausgabe-freudigen Mehrheit des Generalrats ist es illusorisch, sich in einem von Verantwortung und Konkordanz bestimmten Geist um ein ausgeglichenes Budget zu bemühen. Deshalb lehnen wir das Betriebsbudget ab. Es ist nutzlos, bei uns budgetäre Kürzungen vorzuschlagen, während sich die goldene Regel des Budgetausgleichs überall in Europa durchsetzt.*»

Budget der Industriellen Betriebe

Das Betriebsbudget der SI sieht einen Einnahmenüberschuss von 58 980 Franken bei einem Total von 13 600 780 Franken vor. Dieser Gewinn wird der Gemeindekasse überwiesen. Die Ausgaben von 13 541 000 Franken sind zudem 140 000 Franken enthalten, die in die Rückstellung für die Anpassung des Wasserpreises fliessen.



Abfall - INFO - Déchets

Recyclage des CD et DVD

Les CD de musique, CD-ROM et DVD sont devenus des moyens d'enregistrement courants. Chaque année, plusieurs milliards de ces disques argentés sont écoulés sur le marché. Mais souvent, leur contenu ne reste pas d'actualité et le CD devient un déchet bien avant la fin de sa durée de vie technique. Le recyclage permet de récupérer les matières premières.

La valorisation se justifie

Les CD se composent à plus de 90% de polycarbonate (PC), mais ils contiennent aussi de l'aluminium, des vernis, des colorants, ainsi que le matériau des étiquettes autocollantes. Ils peuvent sans problème être brûlés avec les ordures ménagères. Cependant, en raison de leur teneur en polycarbonate (PC), il est conseillé de les récupérer. Le polycarbonate est recherché comme matière secondaire, car sa production coûte cher et ses qualités ne souffrent guère du recyclage. De plus, une récupération permet d'économiser du pétrole, une matière première non renouvelable.



Qui reprend les CD, CD-ROM et DVD usagés?

La déchetterie centrale des Neigles est reconnue comme centre de collecte SWICO pour les appareils électroniques tels que les ordinateurs, imprimantes, photocopieuses et autres appareils de bureau. Les CD et DVD font partie de ces déchets électroniques et peuvent donc être déposés gratuitement dans la benne prévue à cet effet aux Neigles. Les magasins vendant des appareils électroniques sont tenus de reprendre les appareils usagés et leurs accessoires: s'adresser au personnel pour savoir s'il est également possible de déposer les CD et DVD. Pour être sûr que les données contenues sur le CD dont on veut se débarrasser ne puissent plus être lues, il suffit de rayer profondément le CD sur la face inférieure. Les données seront ainsi illisibles.

Comment les CD sont-ils recyclés?

Les entreprises de recyclage partenaires de SWICO recyclent les déchets électroniques. Lors du recyclage des CD, le polycarbonate (PC) est séparé de l'aluminium, des vernis, des étiquettes autocollantes et des inscriptions, puis transformé en granulés. Bien que les propriétés mécaniques de ce polycarbonate correspondent pratiquement à celle du matériau original, il n'est plus possible d'en fabriquer des CD neufs, tant les exigences optiques sont élevées. Par contre, ce matériau de recyclage sera utilisé pour d'autres produits devant, eux aussi, répondre à des exigences techniques élevées.

Informations: www.dechets-ville-fribourg.ch
www.swicorecycling.ch

Recycling von CDs und DVDs

Musik-CDs, CD-ROM und DVDs sind weit verbreitet und zum allfälligen Speichermedium geworden. Jährlich gelangen mehrere Milliarden Stück dieser Silberscheiben neu auf den Markt. Ihr Inhalt verliert aber schnell an Aktualität, und sie werden oftmals bereits nach kurzer Zeit, weit vor Ablauf ihrer technischen Lebensdauer, wieder weggeworfen. Durch das Recycling können die Rohstoffe zurückgewonnen werden.

Die Aufbereitung von CDs und DVDs ist sinnvoll

CDs bestehen zu über 90% aus Polycarbonat (PC). Daneben enthalten sie Aluminium, Lacke, Farbstoffe und Material von Klebeetiketten. Sie könnten ohne weiteres zusammen mit den Siedlungsabfällen verbrannt werden. Wegen ihres grossen Anteils an Polycarbonat (PC) ist es jedoch sinnvoll, sie zu rezyklieren. Wegen der hohen Kosten bei der Herstellung von neuem Polycarbonat und weil die meisten Eigenschaften auch bei regeneriertem PC erhalten bleiben, ist Polycarbonat als Sekundärrohstoff gefragt. Zudem kann damit der nicht erneuerbare Rohstoff Erdöl eingespart werden.

Wohin mit alten CDs, CD-ROM und DVDs?

Die zentrale Sammelstelle in den Neiglen ist als offizielle SWICO-Sammelstelle für elektronische Geräte wie Computer, Drucker, Photokopierer und andere Büro- und Unterhaltungselektronik anerkannt. CDs und DVDs gehören ebenfalls zu diesem Elektroabfall und können gratis in derselben Mulde deponiert werden.



Geschäfte, welche Elektronikgeräte verkaufen, sind gesetzlich verpflichtet, Altgeräte und Zubehör entgegenzunehmen und zu entsorgen. Fragen Sie beim Personal, ob und wo Sie die Silberscheiben abgeben können. Falls Sie sicher sein möchten, dass die Daten auf den zu entsorgenden CDs nicht von jemand anderem gelesen werden können, ritzen Sie mehrere breite und tiefe Kratzer auf der Unterseite der CD ein.

Wie werden CDs rezykliert?

SWICO Recycling arbeitet mit Recyclingunternehmen zusammen, welche die Elektroabfälle umweltgerecht entsorgen. Beim Recycling von CDs und DVDs wird das Polycarbonat von Aluminium, Lacken, Klebefolien und Aufdrucken getrennt und zu Granulaten verarbeitet. Auch wenn die mechanischen Eigenschaften von solchem Polycarbonat praktisch dem von Neumaterial entsprechen, können daraus keine neuen CDs mehr hergestellt werden. Zu hoch sind die Anforderungen bezüglich der optischen Eigenschaften. Dafür gelangt dieses Recyclingmaterial in andere Produkte, die ebenfalls hohen technischen Anforderungen genügen müssen.

Informationen: www.abfall-stadt-freiburg.ch
www.swicorecycling.ch

Accueil extrafamilial



Suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle loi cantonale sur l'accueil extrafamilial (LSiE) le 1^{er} janvier 2012, la Ville de Fribourg doit déterminer quels sont les besoins de sa population en matière d'accueil extrafamilial. Pour ce faire, un questionnaire sera envoyé prochainement à tous les ménages avec enfants âgés entre 0 et 12 ans.

Au vu de l'évolution de la société et des structures familiales, la demande en moyens de garde pour enfants d'âge préscolaire et scolaire a fortement augmenté ces dernières années. L'offre, en termes de nombre de structures et d'accessibilité financière, ne répond plus aux besoins actuels.

La nouvelle loi sur l'accueil extrafamilial entend ainsi pallier ces défauts. Son objectif principal est d'offrir un nombre suffisant de places d'accueil extrafamilial de jour, permettant de concilier vie de famille et vie professionnelle. Afin de soulager les familles et garantir un accueil financièrement accessible à tous, le Canton et les employeurs sont également amenés à apporter leur contribution financière pour les enfants jusqu'à leur entrée à l'école primaire.

Une enquête auprès des familles

Dans le cadre de la nouvelle loi, les communes ont pour rôle d'évaluer régulièrement les besoins de leur population, en tenant compte de l'évolution démographique, et de soutenir la création de places d'accueil.

En ce début d'année 2012, la Ville de Fribourg va franchir la première étape en soumettant un questionnaire à tous les ménages avec enfants entre 0 et 12 ans.

UNE ENQUÊTE POUR MIEUX CONNAÎTRE LES BESOINS DES FAMILLES



Le questionnaire est composé de quatre parties:

- données générales
- évaluation des besoins de garde pour enfants en âge préscolaire
- évaluation des besoins de garde pour enfants en âge de scolarité infantine et primaire (4-12 ans)
- appréciations générales.

Lorsque la Ville aura dépouillé les questionnaires, elle les soumettra au Service cantonal de l'enfance et de la jeunesse (SEJ) pour traite-

ment. Une fois les résultats connus, la Direction des Ecoles de la Ville examinera la situation dans chaque quartier, afin de procéder à des comparaisons entre les besoins de la population et ses possibilités actuelles. Le SEJ continuera à avoir une fonction de surveillance et de contrôle.

La situation en ville de Fribourg

La Ville soutient financièrement 6 crèches, 4 écoles maternelles

et 4 garderies; elle exploite directement 6 accueils extrascolaires. Elle est également affiliée à l'Accueil familial de jour de la Sarine. Cependant, et malgré une forte évolution des structures et du nombre de places d'accueil en quelques années dans le canton et la ville, la Commune est consciente que le taux de couverture adéquat n'est toujours pas atteint et qu'un effort particulier devra être mené ces prochaines années afin de répondre aux besoins de la population.

La Ville de Fribourg n'a cependant pas attendu la nouvelle législation pour s'intéresser aux problèmes d'accueil extrafamilial. Ainsi, la Ville a joué un rôle de pionnier dans le canton en matière d'accueil extrascolaire. Elle consacre des moyens financiers toujours plus importants en faveur de la petite enfance. Plusieurs projets sont encore à l'ordre du jour, au niveau notamment de l'augmentation du nombre de places en crèche et de l'agrandissement des accueils extrascolaires.

Au Musée d'art et d'histoire

Découverte du mardi

Jeux d'enfants - Jeux de lumières: La peinture sous verre d'une fillette, vers 1690

Parmi les portraits d'enfants du Musée, le petit tableau d'une fillette dans un char tiré par un chien est surprenant à plus d'un titre. La scène idyllique, devant un paysage idéalisé, offre d'une part l'image d'un jeu d'enfant privilégié. Elle démontre, d'autre part, l'affirmation du rang social de l'enfant, représenté à cette époque certes comme un petit adulte, mais de plus en plus avec ses attributs de l'enfance. Réalisée dans la technique particulière de la peinture sous verre, elle se distingue enfin clairement des portraits peints sur toile ou sur bois: avec ses miroitements, ses éclats de lumière et ses reflets, l'historiette et plus spécialement le portrait d'un enfant impliquent chez le spectateur une appréciation différente et beaucoup plus intime.

Cette charmante peinture a pu être rattachée à d'autres tableaux de même goût et présentant une iconographie fort semblable. S'il n'a pas encore été possible d'attribuer ces œuvres à un artiste précis, la technique, la touche et le style les rattachent à la peinture sous verre de Zurich, de la fin du XVII^e siècle, où se reflètent, malgré les lois d'austérité et de moralité refrénant luxe et luxure, les nouvelles modes.

Cette œuvre sera présentée par Yves Jolidon, historien de l'art et chercheur au Vitrocentre Romont, le **mardi 14 février 2012, à 18 h 30**, au Musée d'art et d'histoire Fribourg, dans la série «Découverte du mardi» (entrée libre).

Musée d'art et d'histoire Fribourg (MAHF)

Rue de Morat 12, CH-1700 Fribourg - Tél. 026 305 51 40 / www.mahf.ch



Portrait d'une fillette, vers 1690.
Zurich (?) Peinture sous verre.

[© MAHF n° 1983-37 / Photo Primula Bosshard]

La Ville de Fribourg distinguée par le «Flâneur d'Or 2011»



Flâneur d'Or 2011

Prix des aménagements piétons
Fussverkehrspreis Infrastruktur
Premio infrastrutture pedonali

LE SQUARE DES PLACES RÉCOMPENSÉ

En novembre 2011, une délégation de la Ville de Fribourg s'est rendue à Naters où se déroulait la remise des prix de la septième édition du «Flâneur d'Or - Prix suisse des aménagements piétons». Initié par *Mobilité piétonne*, l'association suisse des piétons, en collaboration avec l'Association transports et environnement (ATE), ce prix récompense des projets innovants, accordant une place importante à la question de la marche et des piétons. En 2011, le prix principal de 10 000 francs a été décerné à la commune de Naters, pour la transformation de l'ancienne voie ferrée en colonne vertébrale piétonne et cycliste. La Ville de Fribourg est l'une des dix communes (dont trois romandes) à avoir reçu une distinction, pour la zone de rencontre située au square des Places, entre les rues de Lausanne et de Romont.

Le square des Places à Fribourg se situe à l'intersection de deux rues piétonnes à forte substance commerciale et touristique et d'une route principale. De plus, il se trouve entre la gare et de nombreuses installations estudiantines. Le flux journalier de piétons et de véhicules y est donc important. L'aboutissement de cette zone de rencontre en mai 2010 est le fruit de deux étapes, la première datant de 1993, lors de la piétonisation de la rue de Lausanne et de la rue de Romont. A cette époque déjà, la Ville avait pour volonté de favoriser les mouvements piétons et le passage des personnes à mobilité réduite. Deux passages piétons surélevés, de la largeur des zones piétonnes, avaient été réalisés.

En 2008, l'assainissement de cet aménagement était devenu nécessaire. La volonté de donner la



Square des Places.

priorité aux piétons entre les zones piétonnes étant toujours présente, la mise en place d'une zone de rencontre s'est profilée comme la solution idéale. En effet, elle permet non seulement d'assurer la priorité aux piétons, mais également l'utilisation par ces derniers de l'ensemble de la surface définie par la

surélévation. En parallèle, la suppression des voies de présélection à l'amorce de la zone assure une meilleure cohabitation des piétons et des véhicules. Les «portes d'entrée» sont matérialisées par les seuils de surélévation.

Pour ce projet, le jury du «Flâneur d'Or 2011» a salué «une idée

et un processus innovants et courageux, consistant à instaurer une zone de rencontre sur un axe fortement fréquenté pour renforcer la liaison entre deux zones piétonnes et faciliter aux piétons la traversée de la route. La bonne coopération entre les autorités cantonales et communales concernées a permis la mise en œuvre dans un délai court d'une solution pourtant inhabituelle. [...] L'observation sur place montre que le nouveau dispositif fonctionne extrêmement bien. Le rehaussement en plateau aménagé au droit de la traversée incite les conducteurs à réduire leur vitesse pour franchir la zone de rencontre, et la priorité des piétons est dans l'ensemble bien respectée, dans une ambiance de cohabitation. Alors que les flux de piétons et de véhicules sont importants, il n'y a pas de bou-chons».

Déchets alimentaires

Brochure «Que faire avec les restes d'aliments?»

Depuis le 1.7.2011, la transformation de déchets de table et de cuisine en aliments pour animaux est définitivement interdite en Suisse. En collaboration avec le Service de l'environnement (SEn), le Service cantonal de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (SAAV) a donc élaboré une brochure destinée aux différents acteurs concernés. Cette brochure (dépliant) peut être téléchargée directement sur le site du SEn et du SAAV.

Ce dépliant montre la manière correcte d'éliminer dorénavant les restes d'aliments dans le canton de Fribourg. Il s'adresse à tous les remettants et repreneurs de ces déchets, ainsi qu'aux personnes responsables ou concernées dans les communes et à l'administration.

Quels sont les déchets de cuisine et de table concernés?

Par restes d'aliments, on entend les déchets de cuisine et de table provenant d'établissements qui produisent des denrées alimentaires contenant des composants d'origine animale, destinées à la consommation immédiate, telles que celles produites par les ménages privés, les restaurants, les services de restauration à bord des moyens de transport et les cuisines, y compris les cuisines centrales et les cuisines des ménages. Les épiluchures éliminées séparément des autres restes d'aliments ne sont pas concernées.

Broschüre «Speisereste - wohin damit?»

Seit dem 1.7.2011 ist die Verfütterung von Speiseresten in der Schweiz definitiv verboten. Das Amt für Lebensmittelsicherheit und Veterinärwesen, in Zusammenarbeit mit dem Amt für Umwelt (AfU), hat deshalb eine Broschüre zu Handen der verschiedenen Akteure erarbeitet. Dieser Flyer kann auch direkt auf der Webseite des Amtes für Lebensmittelsicherheit und Veterinärwesen oder der Website des Amtes für Umwelt heruntergeladen werden.

Welche Speisereste (Küchen- und Speiseabfälle) sind betroffen?

Unter Speiseresten versteht man Küchen- und Tischabfälle, die aus Einrichtungen stammen, in denen Lebensmittel mit tierischem Anteil für den unmittelbaren Verzehr hergestellt werden, z.B. private Haushaltungen, Restaurants, Catering-Einrichtungen in Transportmitteln sowie Küchen, inkl. Gross- und Haushaltsküchen. Pflanzliche Rüstabfälle, die getrennt von den übrigen Speiseresten entsorgt werden, sind nicht betroffen.

Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (SAAV)

Amt für Lebensmittelsicherheit und Veterinärwesen (LSVW)

Chemin de la Madeleine 1, 1763 Granges-Paccot – Tél. 026 305 80 00 – E-mail: saav-vc@fr.ch – Internet: www.fr.ch/diaf

Service de l'environnement (SEn) – Amt für Umwelt (AfU)

Route de la Fonderie 2, 1700 Fribourg – Tél. 026 305 37 60 – E-mail: sen@fr.ch – Internet: www.fr.ch/sen



Fed Cup féminine et Coupe Davis 2012

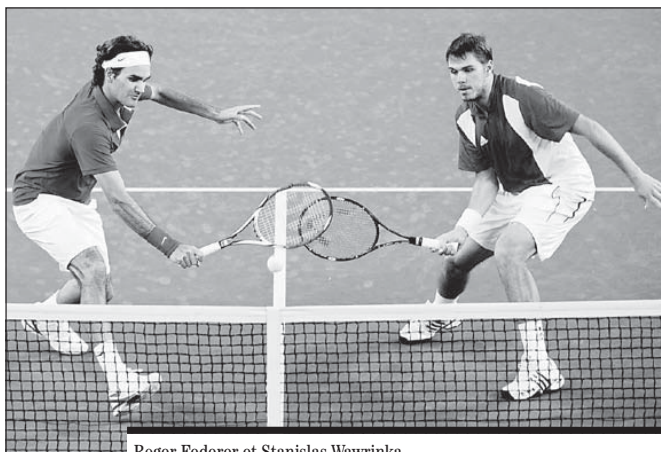
ROGER FEDERER À FORUM FRIBOURG!



Le célèbre saladier.

Fribourg vibrera au rythme du tennis en février prochain. L'équipe de Suisse féminine de Fed Cup accueillera en effet l'Australie les 4 et 5, alors que celle de Coupe Davis, avec Roger Federer et Stanislas Wawrinka, défilera les États-Unis du 10 au 12. Ces deux rencontres se dérouleront sur terre battue à Forum Fribourg, qui vivra ainsi une grande première: jamais en effet un site suisse n'avait eu le privilège d'accueillir à une semaine d'intervalle les deux compétitions annuelles de tennis par équipes.

La Fed Cup (anciennement Coupe de la Fédération) est l'équivalent féminin de la Coupe Davis. Concrétisée en 1962, elle ne jouit pas de la même réputation que son aînée, la Coupe Davis. La rencontre Suisse-Australie est cependant prometteuse. Elle verra nos jeunes pousses, Timea Bacsinsky et Stéphanie Vogele, placées sous la houlette de l'ancienne championne Christiane Jolissaint, affronter une redoutable équipe d'Australie qui pourra compter, dans ses rangs, sur la présence de Samantha Stosur, vainqueur de l'US Open en 2011.



Roger Federer et Stanislas Wawrinka.

Un brin d'histoire

La première rencontre de ce qui allait devenir en 1945 la Coupe Davis s'est déroulée en 1900, lorsque les États-Unis et la Grande-Bretagne s'affrontèrent à Boston. C'est à Dwight F. Davis, un étudiant américain de l'Université de Harvard, l'un des meilleurs joueurs de tennis de son temps, que l'on doit cette initiative. Depuis cette édition inaugurale, la Coupe Davis est devenue un événement sportif de tout premier plan. Tous les meilleurs joueurs du monde ont pris part à cette épreuve mythique qui a mis aux prises 130 nations en 2011. La Coupe Davis est ainsi la plus grande compétition annuelle par équipes. Elle tranche avec les autres grands tournois de tennis, qui mettent en compétition et en lumière des joueurs à titre individuel.

Forum Fribourg avait déjà eu le privilège d'accueillir une rencontre de Coupe Davis du 1^{er} tour du Groupe mondial en mars 2005. L'équipe du capitaine Marc Rosset, emmenée pour la première fois par Stanislas Wawrinka, mais privée de Roger Federer, s'était inclinée 2-3 face aux Pays-Bas de Sjeng Schalken. Ce dernier avait offert le point de la victoire aux Néerlandais en battant Stanislas Wawrinka 9-7 au cinquième set dans un quatrième match palpitant. Cette

année, avec la participation de Roger Federer et Stanislas Wawrinka, l'affiche est somptueuse. En plus, les joueurs suisses affronteront l'équipe d'une nation-phare du tennis, celle des États-Unis qui, elle aussi, devrait compter dans ses rangs des cadors tels Marty Fish et John Isner. Les États-Unis détiennent d'ailleurs, avec 32 triomphes, dont 7 consécutifs de 1920 à 1926, le record du nombre de victoires.

Une revanche de 1992?

La Suisse n'a jamais remporté la Coupe Davis. Elle n'a disputé qu'une fois la finale, en 1992, contre... les États-Unis qui avaient alors aligné Jim Courier, André Agassi, John McEnroe et Pete Sampras. Cette «dream team», composée exclusivement de joueurs ayant porté un jour ou l'autre le matricule de N° 1 mondial, avait dû batailler ferme pour vaincre nos deux héros de l'époque, Marc Rosset et Jakob Hlasek. Forum Fribourg a été choisi par *Swiss Tennis* en raison de la modularité et de la variété de ses locaux, qui permettent d'accueillir, sous un même toit, tous les espaces nécessaires à l'organisation d'un tel événement. Cet atout est particulièrement important en février, période de l'année marquée souvent par des conditions météorologiques difficiles. Le public a d'ailleurs réa-

Ce qu'en dit Dominique Gachoud:

«Mon vœu le plus cher: que cette rencontre contre les États-Unis, 20 ans après la finale perdue contre eux, soit le début d'un parcours qui mène la Suisse à sa 1^{re} victoire en Coupe Davis. Cette rencontre, de portée mondiale, assurera une visibilité importante et des retombées économiques significatives à Fribourg et à ses environs. Elle n'aurait pas été possible sans l'esprit visionnaire et entrepreneurial des promoteurs de Forum Fribourg qui, en investissant dans la construction de ce Centre d'exposition et de congrès, ont créé les conditions-cadres idéales pour l'accueil de manifestations de cette envergure. Je salue également le soutien important accordé aux organisateurs par les collectivités publiques, le Canton de Fribourg et les Communes de Fribourg et Granges-Paccot, soutien sans lequel la mise sur pied d'une telle manifestation dans notre région ne serait pas envisageable. Qu'elles trouvent ici l'expression de ma vive gratitude et de celle de tous les amateurs de tennis de la région.»

D. Gachoud, vice-président du Comité d'organisation

FedCup
BNP PARIBAS

Suisse – Australie
4/5 février 2012
Forum Fribourg

Women's Top Tennis
Billets: 032 344 07 42
www.swisstenis.ch/fedcup

ITF® swisstenis®

SPONSORS: FREDINI, groupe HERTIG, SECURITAS, BNP PARIBAS, adico

DAVIS CUP
BNP PARIBAS

Suisse – USA
10–12 février 2012
Forum Fribourg

Men's Top Tennis
Roger Federer,
Stanislas Wawrinka & Co.

ITF® swisstenis®

SPONSORS: FREDINI, groupe HERTIG, SECURITAS, BNP PARIBAS, adico, HUBER, ROLEX



Rentrée scolaire 2012/2013

RENTRÉE SCOLAIRE 2012/2013

La Direction des Ecoles rappelle le délai d'inscription pour la fréquentation d'une classe enfantine officielle de la Ville, soit le **mercredi 29 février 2012**. L'inscription se fera au Secrétariat des Ecoles, rue de l'Hôpital 2, bureau N° 206. Tous les parents recevront un courrier à cet effet au début du mois de février.

S'agissant des **enfants nés entre le 1^{er} mai et le 31 juillet 2007**, la Direction des Ecoles rappelle que même si les parents concernés ne reçoivent aucun courrier à ce propos, ils ont néanmoins la possibilité **de les inscrire jusqu'au 30 avril 2012, à 17 h. Passé ce délai, les inscriptions anticipées ne seront plus prises en considération.**

ÖĞRETİM YILI BAŞLANGICI 2012/2013

Okullar Müdürlüğü, şehirdeki resmi anaokullarına gidecek çocukların kayıt süresinin **29 Şubat 2012 cuma** günü sona ereceğini hatırlatır. Kayıtlar, Okullar Müdürlüğü Sekreterliği'nin, rue de l'Hôpital 2 adresindeki 206 no.lu bürosunda yapılmaktadır.

Aynı şekilde, **1 Mayıs – 31 Temmuz 2007 tarihleri arasında doğan çocukların** velileri, kendilerine konuyla ilgili hiçbir yazı gönderilmese de, çocuklarını **30 Nisan 2012 cuma günü saat 17.00 ye kadar** okula kaydedirebilirler. **Bu tarihten sonra yapılan kayıt başvuruları dikkate alınmayacaktır.**

SCHULBEGINN 2012/2013

Die Schuldirektion ruff in Erinnerung, dass die Einschreibefrist für den Besuch eines offiziellen Kindergartens der Stadt am **Mittwoch, 29. Februar 2012**, abläuft. Sämtliche Einschreibungen sind auf dem Sekretariat der Schuldirektion, Spitalgasse 2, Nr. 206, vorzunehmen. Alle Eltern erhalten ein Schreiben Anfang Februar.

Die Schuldirektion weist darauf hin, dass Kinder, die zwischen dem **1. Mai und 31. Juli 2007** geboren sind, ebenfalls bis zum **30. April 2012, um 17.00 Uhr**, eingeschrieben werden können, auch wenn die betroffenen Eltern kein diesbezügliches Schreiben erhalten haben. **Nach dieser Frist werden die vorzeitigen Anmeldungen nicht mehr entgegengenommen.**

FILLIMI I VITIT SHKOLLOR 2012/2013

Drejtorja e shkollave ju përkujton se afati i regjistrimit të fëmijëve për të vijuar mësimin zyrtar parashkollor në qytet është gjer të **epremten 29 shkurt 2012**. Regjistrimi do të bëhet në sekretarinë e shkollave, rue de l'Hôpital 2, zyra No 206.

Pasi ka të bëjë me **fëmijët e lindur në mes të 1 majit dhe 31 korrikut 2007**, Drejtorja e shkollave i përkujton madje edhe prindërit që s'marrin kurrfarë shkrese për këtë qëllim kanë megjithatë mundësi **t'i regjistrojnë fëmijët e tyre gjer të 30 prill 2012** ora 17.00. **Pas këtij afati, regjistrimet nuk do të merren parasysh.**

Sports de neige pour les jeunes

JOURNÉES «PLAISIR DE LA NEIGE»

S'amuser sur les pistes n'est pas donné à tout le monde. De nombreux enfants, en particulier ceux qui grandissent en ville, ne connaissent pas les sports de neige, n'ont jamais vu un télésiège et n'ont donc jamais vécu la sensation de glisser sur une planche ou sur deux lattes.

C'est pourquoi la Ville de Fribourg a décidé de s'associer à *Swiss-Ski* pour permettre à environ 65 élèves de vivre une journée riche en émotions dans la neige.

Les 26 et 27 janvier prochains, ces élèves prendront donc le bus en direction de la Berra au lieu de se



Ueli Kestenholz.

rendre sur les bancs d'école. Le repas de midi sera pris directement dans un restaurant du domaine

skiable et l'encadrement sera assuré par des professeurs de ski et de snowboard.

Grâce à la collaboration du Ski-Club de Fribourg, du Service des sports, de la Direction des Ecoles, des restaurants locaux, de l'entreprise de transports *Andrey Reisen*, ainsi que des remontées mécaniques de la Berra, cette belle journée sera offerte aux enfants pour la modique somme de Fr. 10.-, matériel de location compris!

Jeudi 26 janvier, les enfants auront même la chance de pouvoir rencontrer Ueli Kestenholz, l'un des pionniers du snowboard et médaillé olympique à Nagano. Cette première édition des journées «Plaisir de la neige» à Fribourg promet à l'évidence d'être un grand succès.

19 décembre 2011

REFLETS DE L'INAUGURATION DE LA SALLE «EQUILIBRE»



Le président de la commission de bâtisse, M. le vice-syndic Jean Bourgknecht, transmet le message de la Ville de Fribourg.



Les nombreux invités admirent la salle tant attendue et applaudissent la magnifique prestation du Ballet du Grand-Théâtre de Genève, *Cendrillon* de S. Prokofiev.

Service de la protection de la population et des affaires militaires (SPPAM)

Test des sirènes de la protection civile

La protection civile procédera, **le mercredi 1^{er} février 2012, à 13 h 30**, à un essai de toutes les sirènes de la protection civile.

Le test des sirènes consistera à déclencher le signal **«alarme générale»**. Il s'agira d'un ton oscillant continu d'une durée d'une minute, répété à volonté. Cet essai d'alarme générale sera suivi, **à 14 h 15**, des essais des sirènes **«alarme-eau»**, au moyen des sirènes destinées à cet effet.

Tout signal d'«alarme générale» qui retentirait à un autre moment signifie que la population pourrait être menacée. Dans ce cas, chacun est invité à écouter la radio, à suivre les instructions des autorités et à informer ses voisins.

L'«alarme eau» ne retentit qu'après le signal de l'«alarme générale» et signifie que la population doit quitter immédiatement la zone dangereuse.

Il est rappelé à la population que toutes les indications relatives à l'alarme sont consignées dans les dernières pages de l'annuaire téléphonique.

Amt für Bevölkerungsschutz und Militär ABSM

Zivilschutz-Sirenentest

Der Zivilschutz führt am **Mittwoch, 1. Februar 2012, ab 13.30 Uhr** einen Test mit allen Sirenen des Zivilschutzes durch.

Der Sirenentest hat zum Zweck, das Zeichen **«Allgemeiner Alarm»** in Betrieb zu setzen. Es handelt sich um einen anhaltenden an- und abschwellenden Heulton von einer Minute Dauer, der mehrmals wiederholt wird. Anschliessend an den allgemeinen Alarm folgt ab **14.15 Uhr** das Zeichen **«Wasseralarm»** mit den dafür bestimmten Sirenen.

Wenn das Zeichen «Allgemeiner Alarm» ausserhalb der angekündigten Sirenenkontrolle ertönt, bedeutet dies, dass eine Gefährdung der Bevölkerung möglich ist. In diesem Fall wird die Bevölkerung aufgefordert, Radio zu hören, die Anweisungen der Behörden zu befolgen und die Nachbarn zu informieren.

Der «Wasseralarm» ertönt immer erst nach dem Zeichen «Allgemeiner Alarm» und bedeutet, dass man das gefährdete Gebiet sofort verlassen soll.

Die Bevölkerung sei daran erinnert, dass sich alle Weisungen über die Alarmierung auf den letzten Seiten des Telefonbuchs befinden.

Réduction des primes d'assurance-maladie dès le 1^{er} janvier 2012

Qui a droit à une réduction des primes?

Les assurés ou les familles dont le revenu déterminant n'atteint pas les limites ci-après ont droit à une réduction de primes (le cas échéant, également pour leur conjoint et leur(s) enfant(s) à charge):

	Célibataire / Divorcé(e) Veuf(ve) / Séparé(e)	Couple marié
Sans enfant à charge	Fr. 38 500.–	Fr. 55 400.–
1 enfant à charge	Fr. 57 400.–	Fr. 66 900.–
2 enfants à charge	Fr. 68 900.–	Fr. 78 400.–
3 enfants à charge	Fr. 80 400.–	Fr. 89 900.–
4 enfants à charge	Fr. 91 900.–	Fr. 101 400.–
5 enfants à charge	Fr. 103 400.–	Fr. 112 900.–
6 enfants à charge	Fr. 114 900.–	Fr. 124 400.–

Calcul du revenu déterminant

Contribuables assujettis à l'impôt ordinaire

Le revenu déterminant au sens de l'article 14 LALAMal est donné par le revenu annuel net de la taxation de la dernière période fiscale (code 4.91 de l'avis de taxation), auquel sont ajoutés:

- a) pour le contribuable salarié ou retraité:
- les primes et cotisations d'assurance (codes 4.11 à 4.14)
 - les intérêts passifs privés pour la part qui excède 30 000 francs (code 4.21)
 - les frais d'entretien d'immeubles pour la part qui excède 15 000 francs (code 4.31)
 - le vingtième (5%) de la fortune imposable (code 7.91)
- b) pour le contribuable indépendant:
- les primes caisse-maladie et accidents (code 4.11)
 - les autres primes et cotisations (code 4.12)
 - le rachat d'années d'assurance (2^e pilier, caisse de pension) pour la part qui excède 15 000 francs (code 4.14)
 - les intérêts passifs privés pour la part qui excède 30 000 francs (code 4.21)
 - les frais d'entretien d'immeubles pour la part qui excède 15 000 francs (code 4.31)
 - le vingtième (5%) de la fortune imposable (code 7.91)

Personnes assujetties à l'impôt à la source

Pour les personnes imposées à la source, le revenu déterminant correspond à 80% du revenu annuel brut soumis à l'impôt (y compris les allocations familiales), augmenté du vingtième de la fortune imposable selon les données fiscales disponibles au 1^{er} janvier de l'année en cours.

Important: La demande de réduction de primes doit être présentée à la commune au plus tard le 31 août 2012. La caisse de compensation du canton de Fribourg n'entre pas en matière sur des demandes présentées après cette échéance.

Renseignements complémentaires

Pour les habitants de la ville de Fribourg, le bureau des subventions caisse-maladie (rue de l'Hôpital 2 – n° tél. 026 351 76 34) est à leur disposition.
www.ville-fribourg.ch

Site internet de la Ville de Fribourg

www.ville-fribourg.ch

Rentes AVS/AI et prestations complémentaires (PC)

Les montants pour 2012

A partir du 1^{er} janvier 2012, les rentes AVS/AI s'élèvent à:
– par personne, entre Fr. 1160.– min. et Fr. 2320.– max.

Prestations complémentaires (PC)

Afin de pouvoir bénéficier d'une prestation complémentaire à l'AVS / AI, il faut que les dépenses annuelles reconnues soient plus élevées que les revenus annuels déterminants.

Pour une meilleure compréhension du calcul de l'octroi d'une prestation complémentaire (PC), il faut tenir compte

- a) **dans les revenus** (annuels),
- de toutes les rentes AVS / AI et pensions reçues
 - évent. du 2/3 des salaires (nets), moins une franchise de Fr. 1000.– pour personne seule et Fr. 1500.– pour couple
 - une partie de votre évent. épargne soit 1/10 pour les rentiers AVS et 1/15 pour les rentiers AI, moins une franchise de Fr. 37 500.– pour une personne seule, Fr. 60 000.– pour un couple et Fr. 15 000.– par enfant
 - les intérêts bruts de l'année précédente pour le total de l'épargne
- b) **dans les dépenses** (annuelles), on peut déduire
- un montant **forfaitaire** pour les besoins vitaux,
 - **pour une personne seule** Fr. 19 050.– par an
 - **pour un couple** Fr. 28 575.– par an
 - les primes caisse-maladie, selon forfait de Fr. 4584.– par an adulte / Fr. 4176.– pour les adolescents de 19–25 ans / Fr. 1116.– pour les enfants de moins de 18 ans
 - le loyer avec les charges, mais au max. Fr. 13 200.– pour une personne seule et Fr. 15 000.– pour un couple
- c) **en conclusion**, si le total des dépenses est plus élevé que les revenus, le droit de prétendre à une éventuelle prestation complémentaire est constitué. La Caisse de compensation du canton de Fribourg verse une prestation complémentaire qui couvre cette différence. Les assurés/es déjà au bénéfice d'une telle prestation peuvent en tout temps demander la révision de celle-ci lorsqu'un changement notable de leur situation personnelle est survenu (par ex. augmentation du loyer).

Renseignements complémentaires

Les personnes résidant dans les homes peuvent s'informer auprès de leur établissement ou à la Caisse de compensation du canton de Fribourg (n° tél. 026 305 52 52).

Pour les habitants de la ville de Fribourg, le bureau des Prestations complémentaires (r. de l'Hôpital 2 – n° tél. 026 351 76 34) est à disposition.

Une tradition à Fribourg depuis 1995

Les Salons de Modeste

Serez-vous, au soir des Salons de Modeste, la personne qui sonnera à la porte, ou celle qui l'ouvrira?

Chaque année depuis 1995, les *Salons de Modeste* mêlent curiosité et convivialité. Ils se dérouleront cette année au soir du vendredi 2 mars à Fribourg.

Dès 19 h, selon un critère de répartition et une liste d'adresses dévoilés le jour même par les médias, chacune et chacun pourra se rendre dans l'un des salons ouverts par des particuliers. Qui sonnera à la porte? Qui l'ouvrira? Ce sera là l'un des mystères d'une soirée offerte aux rencontres de hasard.

Comme chaque année, une fête réunira tous les participants en deuxième partie de soirée dans un lieu particulier, un endroit tenu secret jusqu'au dernier moment.

Si l'idée de tenir un salon vous tente, veuillez contacter, jusqu'au mardi 31 janvier, l'adresse suivante: salonsdemodeste@gmail.com

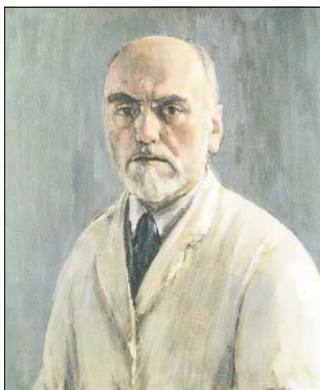


«Peintres et sculpteurs à Fribourg: de Marcello à Yoki» (4)

HIRAM BRÜLHART

«Hiram Brülhart était de stature imposante, non pas tellement par son gabarit, mais par sa dignité un peu distante et son magnifique visage de prince Tartare: Lénine à la puissance X.»
Voilà la description malicieuse d'Armand Niquille évoquant Hiram Brülhart, son professeur, qui lui transmet, entre autres, le goût de l'autoreprésentation.

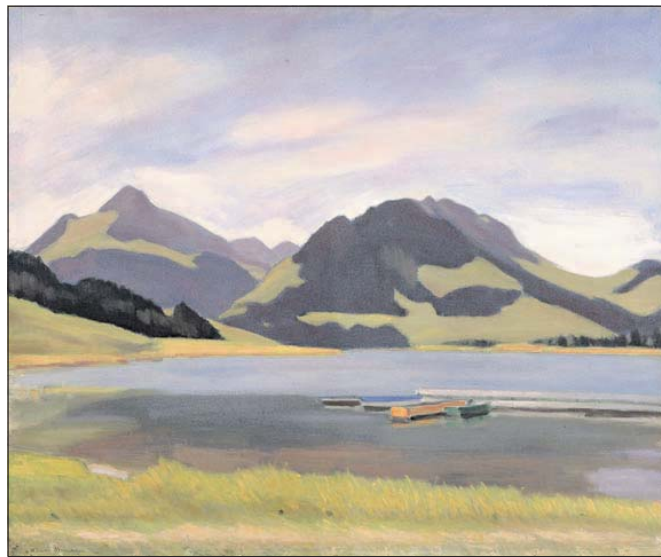
Après avoir achevé ses études au Collège Saint-Michel, le jeune Hiram, né en 1878, inaugure son parcours artistique sous l'égide de son maître de dessin Joseph Reichlen. Il complète sa formation en bénéficiant des cours – au Musée industriel de Fribourg – de Ferdinand Hodler, qui influença durablement un grand nombre de peintres du canton. Après ces expériences fribourgeoises, Brülhart part pour Paris, de 1900 à 1904, et parcourt ensuite l'Europe entière. En 1936, de retour à Fribourg, il est nommé chargé de cours de dessin au Collège Saint-Michel et devient, à son tour, un professeur exigeant et, semble-t-il, quelque peu intimidant.



Hiram Brülhart, *Autoportrait*, MAHF 1945–10.

[© MAHF / Photo Primula Bosshard]

Hiram Brülhart est connu et apprécié grâce à ses vues de Fribourg et à ses nombreux paysages. La campagne fribourgeoise ne cesse de le fasciner, en particulier les lacs. Observons, par exemple, son interprétation picturale du Lac



Hiram Brülhart, *Lac Noir*, MAHF 1987–025. [© MAHF / Photo Primula Bosshard]

Noir. L'œuvre témoigne d'une attention particulière accordée à la composition générale qui comporte le rapport entre ciel et terre, la répartition entre la droite et la gauche ou encore l'importance du premier plan qui permet aux spectateurs d'entrer plus facilement dans le tableau et qui fonctionne telle une assise de la composition. Le tableau possède l'harmonie chromatique caractéristique des toiles d'Hiram Brülhart. L'artiste privilégie, en effet, des tonalités sourdes de verts, de bruns, de gris et de bleus qui confèrent à ses tableaux une ambiance teintée de mélancolie et de retenue, à l'instar de leur créateur. Enfin, la vision du Lac Noir de Brülhart affiche une facture étonnante: la peinture lisse et mate donne à la toile un aspect presque flou, qui fait écho au silence qui se dégage des paysages du peintre. D'ailleurs, aucun personnage ne dérange la sérénité du lieu. Brülhart se concentre sur le paysage et ses effets picturaux. Seules les barques isolées nous rappellent des traces de présence humaine.

Lorsque l'on évoque la peinture d'Hiram Brülhart, on ne peut omettre son goût pour l'autoreprésentation. Il est sans doute l'artiste fribourgeois qui a réalisé le plus d'autoportraits, une pratique qui dépassait pour lui la dimension purement picturale. En effet, comme pour Ferdinand Hodler, l'autoportrait est une discipline de vie, une introspection régulière de sa peinture comme de soi-même. C'est ainsi que les autoportraits d'Hiram Brülhart jalonnent sa vie d'homme et de peintre.

L'exemple choisi, provenant des collections du Musée d'art et d'histoire, est particulièrement éloquent: il s'agit de l'un des derniers autoportraits du peintre, réalisé autour de 1945. Après cette date et jusqu'à sa mort en 1947, dix-huit mois plus tard, une paralysie empêche l'artiste de tenir en main sa palette et le motive à se retirer de toute responsabilité officielle.

La mise en scène du portrait est austère et se résume à l'essentiel: point d'affectation ni d'accessoire. Hiram Brülhart est vêtu de sa

blouse blanche de peintre qui laisse entrevoir son costume de ville. L'artiste a soigné le modelé du visage, les plis des vêtements, les jeux d'ombres et de lumière qui évoquent, à eux seuls, la gravité du modèle.

Le regard mélancolique est celui d'un homme sincère, âgé de près de 67 ans, qui n'ignore pas les signes et les traces du temps. Son front plissé révèle la concentration du peintre en train de s'observer dans le miroir. L'intensité du regard est également au centre de l'hommage rendu au peintre disparu par René de Weck, l'ami fidèle, qui le décrit ainsi: «Un visage où seuls vivaient les yeux, des yeux de peintre, larges et immobiles, qui semblaient garder le souvenir de tout ce qu'ils avaient contemplé»¹.

Caroline Schuster Cordone

¹ Pour plus d'informations, voir: *La tête des nôtres: portraits à Fribourg 1850–2000* (V. Villiger, J. Steinauer, C. Schuster Cordone), Ed. Faim de siècle, 2004.



BULLETIN D'INFORMATION
DE LA VILLE DE FRIBOURG
COMMUNICATION
ET CULTURE

Rédactrice responsable

Catherine Agustoni
Secrétaire de Ville

Adresse

1700, Secrétariat de Ville
1700 Fribourg
Tél. 026 351 71 11
Fax 026 351 71 09

Régie des annonces

Annonces Fribourgeoises
Freiburger Annoncen
Place de la Gare 5
1700 Fribourg
Tél. 026 347 30 06
Fax 026 347 30 19

Impression

Imprimerie Saint-Paul
1700 Fribourg
Tirage: 22 528 exemplaires

1512 – 2012



LES 500 ANS DU CHAPITRE CATHÉDRAL DE SAINT-NICOLAS

Le Chapitre Saint-Nicolas fête en 2012 ses 500 ans.

Par une bulle datée du 20 décembre 1512, le pape Jules II a créé le «vénérable et exempt» Chapitre collégial de Saint-Nicolas à Fribourg, doté alors de 15 chanoines. Les archives du Chapitre sont déposées aux Archives de l'Etat de Fribourg et témoignent par leur richesse de la grande influence du Chapitre sur la religion, la politique, la culture et les arts en terre fribourgeoise.



Le Chapitre cathédral de Saint-Nicolas est composé de prêtres assumant la prière commune en la cathédrale Saint-Nicolas de Fribourg, église-mère du diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg. Institué par le pape Jules II en 1512, il fête donc ses 500 ans. L'année jubilaire sera émaillée de nombreux événements à caractère religieux, culturel et artistique.

Sous la protection de son saint patron Nicolas, évêque de Myre, fêté le 6 décembre, les membres du Chapitre cathédral portent dans leur prière la vie du diocèse, mais aussi celle du canton de Fribourg et de la Suisse.

Le Chapitre, une communauté de prêtres

Le mot désigne un prêtre inscrit sur un «canon», à savoir une

liste d'Eglise. Dès le IV^e siècle, certains évêques ont constitué autour d'eux une communauté de prêtres pour exercer le ministère liturgique et pastoral dans leur cathédrale. Saint Augustin, mort en 430, a même établi une règle pour ses chanoines en définissant leurs devoirs, à commencer par celui d'assurer la prière commune dans la cathédrale, matin et soir.

Il y a plusieurs sortes de chanoines: les «réguliers», parce qu'ils suivent une règle comme des religieux; on connaît ainsi les chanoines de Saint-Maurice ou du Grand-Saint-Bernard, en Valais. Au cours de l'histoire, les villes plus importantes ont sollicité la fondation de chapitres de chanoines plus ou moins indépendants du pouvoir épiscopal. Leur lieu de ministère se nomme une «collégiale», comme on en trouve à Romont et à Estavayer-le-Lac.

Les chapitres les plus fréquents sont institués dans les cathédrales. En principe, les chanoines d'une cathédrale forment le conseil rapproché de l'évêque, qui doit les consulter dans certaines circonstances prévues par le droit de l'Eglise.



CHAPITRE CATHÉDRAL
DE ST-NICOLAS
FRIBOURG

DOMKAPITEL
ST. NIKLAUS
FREIBURG



(Re)découvertes de la Cathédrale St-Nicolas

Ces visites guidées permettent à tout public de découvrir ou redécouvrir les trésors de la cathédrale, à travers un parcours thématique proposé en deux cycles, en français et en allemand.

Printemps 2012

Restaurations	25 février à 10h	[français]
	31 mars à 10h	[allemand]
Vitraux	3 mars à 10h	[français]
Sculptures	10 mars à 10h	[français]
Stalles	17 mars à 10h	[français]
Cloches	24 mars à 10h	[français]
Orgues	30 mars à 19h30	[français]
Visite nocturne	4 mai à 21h	[français]
	11 mai à 21h	[allemand]

Automne 2012

Restaurations	7 octobre à 15h	[français]
	25 novembre à 15h	[allemand]
Vitraux	14 octobre à 15h	[français]
Sculptures	4 novembre à 15h	[français]
Stalles	11 novembre à 15h	[français]
Cloches	18 novembre à 15h	[français]
Orgues	30 novembre à 19h30	[français]

Les visites sont gratuites et ne nécessitent aucune inscription préalable.

Pour plus de renseignements :

www.chapitre-stnicolas.ch



Par sa lettre "Injunctum nobis" du 20 décembre 1512, le Pape Jules II a érigé le clergé de la paroisse St-Nicolas en chapitre collégial. L'église paroissiale est devenue une collégiale confiée à des chanoines. En 1924, le Pape Pie XI a fait de cette église la cathédrale du diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg et a constitué le chapitre cathédral. En 2012, le chapitre de St-Nicolas fête donc les 500 ans de son existence.

Une adresse du chanoine Ducarroz:

«Vous vous souvenez! En 2006, toute la Suisse a commémoré les 500 ans de la Garde suisse pontificale. En effet, c'est en 1506 que le pape Jules II (Giulio Della Rovere) a institué la célèbre cohorte des gardes suisses, «la plus petite armée du monde», qui continue d'être à la fois la curiosité des touristes qui se rendent au Vatican et la fierté de notre pays.

Savez-vous que ce même pape a aussi fondé une autre institution qui a marqué notre canton de Fribourg tout au long de son histoire? Par une bulle datée du 20 décembre 1512, le pape Jules II a créé le «vénérable et exempt» Chapitre collégial de Saint-Nicolas à Fribourg, doté alors de 15 chanoines, autonomes par rapport à l'évêque de Lausanne. C'est le magistrat et humaniste fribourgeois Peter Falk qui obtint cette insigne faveur, à la demande des Autorités et de la Bourgeoisie de la ville, lors d'un séjour à Rome.

Dès lors le Chapitre de Saint-Nicolas a accompagné de près la ville et le pays de Fribourg dans les multiples péripéties de leur histoire. Il suffit de nommer, entre autres, le fameux prévôt et vicaire général Pierre Schneuwly, qui propagea efficacement les idées de la Réforme catholique à la suite du Concile de Trente et fit venir à Fribourg les Pères Jésuites, dont saint Pierre Canisius, le fondateur du Collège Saint-Michel.

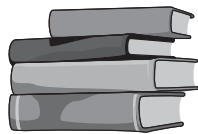
Jusqu'à l'installation de l'évêque de Lausanne à Fribourg (1613), on peut dire que le Chapitre cathédral a constitué l'autorité épiscopale de proximité pour notre canton. Des figures éminentes ont marqué son histoire au plan de la religion, de la culture, des arts et même de la politique. Plusieurs membres du Chapitre sont devenus évêques. Le chanoine Charles Fontaine a servi l'évolution du canton dans les années qui ont précédé et suivi la Révolution française.

Quand la collégiale de Saint-Nicolas est devenue la cathédrale du diocèse (1924), les privilèges du Chapitre cathédral ont été maintenus, à savoir la nomination des prévôts et chanoines par les autorités civiles. Même si actuellement ces privilèges ont été abandonnés – y compris la mitre et la crosse pour le «Révérendissime Prévôt» – il demeure que le Chapitre de St-Nicolas continue d'exercer son office d'intercession et de pastoral au service du diocèse, de notre cité et de notre canton.

Il convient dès lors de commémorer dignement les 500 ans de son existence. Sans céder au triomphalisme, nous souhaitons que ce jubilé apporte à notre peuple et à notre Eglise des offres de célébrations, de culture et de commémoration bienvenues. En rappelant ce passé, nous croyons que nous contribuerons à donner à notre population, toutes générations confondues, le sens de son histoire et un certain élan pour son avenir.»

Chanoine Claude Ducarroz, prévôt

A la Bibliothèque



LECTURES CHOISIES

Dans les forêts de Sibérie, de Sylvain Tesson. Loin des tumultes du monde, l'auteur s'installe six mois en ermite dans une cabane au bord du lac Baïkal. Des caisses remplies de nourriture, de vodka et de livres lui procurent consolation et sources de méditation. Le quotidien est rude, les sentiments sont forts. Ses proches voisins, pêcheurs, gardes-chasse ou anciens bagnards habitent à plus de six heures de marche. La vie grouille autour de sa cabane: les ours, les loups, les oiseaux migrateurs et deux chiens offerts par un pêcheur meublent sa solitude. «*L'immobilité m'a apporté ce que le voyage ne pouvait plus*», dit-il. Ce récit contemplatif amène un plaisir de lecture rafraîchissant. A lire du même auteur: *Eloge de l'énergie vagabonde*.

En Afghanistan, récit de voyage de Rory Stewart. Un jeune diplomate britannique de 28 ans, vêtu comme un Afghan, suit l'itinéraire emprunté au cours de l'hiver 1506 par Babour, premier empereur Moghol de l'Inde. Il traverse à pied l'Afghanistan, à travers les montagnes d'ouest en est, après la chute de Kandahar, lorsque les Talibans ont perdu leur puissance. Le pays, meurtri par vingt-quatre années de guerre, est livré aux bandes armées et aux seigneurs de guerre. Son récit de voyage avance à la cadence d'un marcheur et mille détails en font un témoignage exceptionnel.

Le collectionneur, premier volume de la trilogie Strom, d'Emmanuelle et Benoît de Saint-Chamas. Les jumeaux orphelins Raphaëlle et Raphaël vivent avec leur parrain Tristan. Alors qu'ils visitent un tombeau en Egypte, ils font l'énigmatique découverte d'une momie exhibant un ordinateur portable. Le fait que leur parrain y soit indifférent sidère les enfants. Tristan leur révèle qu'il est membre d'une confrérie nommée Les Chevaliers de l'Insolite, agissant pour la sauvegarde de l'humanité. Les jumeaux ignorent que les Chevaliers et la momie sont intimement liés. Ce roman aux multiples rebondissements entame la série Strom de façon dynamique et stupéfiante.

Les grands travaux des Mülhauser, de Johann et Jean Mülhauser. La Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg, autour d'Emmanuel Schmutz, poursuit la mise en valeur de son intarissable fonds photographique en proposant jusqu'au 10 mars une exposition signée Mülhauser (Johann 1902–1966 et Jean 1932–2004). Le catalogue reflète leurs témoignages en noir-blanc sur la construction du barrage de Rossens, du barrage de Schiffenen et du pont de la Madeleine. Ces trois chantiers publics illustrent la mutation que connaît le canton de 1950 à 1970, lorsque la modernité bouscule les traditions. Le texte d'Anne Wicht-Piéart souligne l'importance de ces grands travaux dans l'essor économique qui s'annonce.

Exposition

Du 11 février au 5 avril 2012: **Les fabuleux dessins de Dan**.

L'artiste Daniel Rege met ses œuvres, son matériel et sa méthode à disposition des visiteurs, qui découvriront comment architecturer les couleurs et mettre des dessins en couleur.

Consultez le catalogue en ligne de la Bibliothèque:
www.bibliothequefribourg.ch

Bibliothèque de la Ville de Fribourg
Ancien Hôpital des Bourgeois
Rue de l'Hôpital 2
Entrée C, 2^e niveau

www.bibliothequefribourg.ch
bibliothequefribourg@ville-fr.ch
026 351 71 44

Horaire:
Lundi, mardi et vendredi
14 h – 18 h
Mercredi 10 h – 18 h
Jeudi 14 h – 20 h
Samedi 10 h – 12 h

In der Bibliothek



HERAUSGEPICKT

Gute Lektüre, humorvolle Geschichten und Spannung pur hellen graue Februartage auf. Die Bibliothek hat eine Auswahl zusammengestellt.

Bänz Friedli: Wenn die mich nicht hätten. Der Hausmann wird durchgeschleudert. Der Autor, bekannt als «Hausmann der Nation», schildert die ganz kleine Welt, meint damit aber mit einem Augenzwinkern die grosse. Zusammengefasst ergeben Friedlis Kolumnen ein Journal der laufenden Ereignisse. Familie ganz nah, zum Schmunzeln und sich Wiedererkennen.

Ann Ladiges: Hau ab, du Flasche! Immer häufiger greift Roland zur Flasche, wenn es Probleme gibt. Lange merken die Eltern nicht, wie abhängig er schon ist. Ein eindrücklich geschildertes Schicksal eines suchtkranken Jungen und seiner Familie, basierend auf Tatsachenberichten.

Esther Girsberger: Eveline Widmer-Schlumpf, die Unbeirrbar. Die Bundesrätin, welche von der SVP verstossen und 2011 als Mitglied der BGB wieder gewählt wurde. Dieses Jahr vertritt sie unser Land als Bundespräsidentin. Sie äussert sich zu ihrer politischen Grundhaltung und ihrer Amtstätigkeit der letzten Jahre. Ein interessantes Politikerinnenleben wird aufgerollt.

Gunna Wendt: Lisa Della Casa. Von der Arabella zur Arabellissima. Die mitreissende Biografie der Schweizer Sopranistin, die es zu Weltberühmtheit brachte, für ihre Familie jedoch mitten im Erfolg die Opernbühne verliess.

Camilla Läckberg: Die Meerjungfrau. Eine Erpressung führt zu einem Mord. Ist es ein Familiendrama? Doch dann geschieht im Stockholmer Nobelviertel eine zweite schreckliche Tat. Welches Geheimnis steckt hinter den beiden Kriminalfällen? Ein neuer Fall der schwedischen Erfolgsschriftstellerin.

Ralph Bernet: Die schönsten Schweizer Ausflugsziele für Schlechtwettertage. Wohin mit den Kindern, wenn in den Sportferien kein Schnee fällt. Anstatt zum Skifahren geht die Familie zu den vielen kulturellen und abenteuerlichen All-

wetterangeboten, die in der ganzen Schweiz vorhanden sind. Dank diesem speziellen Reiseführer ein grosses Vergnügen, auch bei schönem Wetter!

Alda Monico: Das Geheimnis der Kurtisane. In adligem Haus in Venedig des 16. Jahrhunderts wird auf mysteriöse Weise ein Mann umgebracht. Die Ermittlungen decken ein Familiengeheimnis und politische Zusammenhänge auf.

Norbert Hochreutener und Heinz Ramstein: Dubach im Machtpoker. Mord im Bellevue. Was mit einem Mord im Berner Nobelhotel beginnt, entwickelt sich zu einem Krimi quer durch die Schweiz. Über internationale Macht, Mafia, Medien bis hin zu Politik und Parteienlandschaft wissen die beiden Autoren Interessantes zu berichten.

Patrice Leconte: Heute wegen Glück geschlossen. Ein junger Mann macht sich in Paris auf die Suche nach der Frau seiner Träume – und kommt dabei manchem Geheimnis des Lebens und nicht zuletzt sich selbst auf die Spur. Eine sprühende, lebensfrohe Komödie voller bezaubernder Charaktere und Charme.

Märchenstunden:

Bis März werden von 16.30 bis 17.15 Uhr am ersten Freitag im Monat in der Bibliothek Märchen für kleine Leute erzählt.



DEUTSCHE
BIBLIOTHEK
FREIBURG

Rue de l'Hôpital 2
1700 Freiburg
026 322 47 22

deubibfr@ville-fr.ch
www.deutschebibliothekfribourg.ch

Öffnungszeiten:

Dienstag: 14 bis 18 Uhr
Mittwoch: 10 bis 18 Uhr
Donnerstag: 14 bis 20 Uhr
Freitag: 14 bis 18 Uhr
Samstag: 10 bis 12 Uhr
Am Montag bleibt die Bibliothek geschlossen. Vor Feiertagen dauert die Ausleihe bis 16 Uhr.

M É M E N T O

CONCERTS

- **Les Concerts de la Chapelle**
un nouvel espace pur la musique baroque à Fribourg. Johann Sebastian Bach; sonates pour flûte et clavecin; Marcello Gatti, flûte traversière baroque, Maurizio Croci, clavecin; me 25 janvier, 20 h, chapelle Saint-Ignace, Collège Saint-Michel.
- **Sol Gabetta (violoncelle) et Bertrand Chamayou (piano)**
récital; ve 27 janvier, 20 h, aula Magna de l'Uni Miséricorde.
- **Coloured sounds**
jazz; avec Serge Vuille, piano, Pierre-André Dougoud, contrebasse et Bertrand Cochard, batterie; ve 27 janvier, 21 h, Le Tunnel (Grand-Rue 68).
- **Blues Night**
avec Bonny B & friends; sa 28 janvier, 21 h, Blues Club Bonny B (rte Saint-Nicolas-de-Flue 18a).
- **L'Orchestre des Jeunes de Fribourg**
dir.: T. Kapsopoulos; avec Dagoberto Linhares, guitare; œuvres de J. Haydn et Rodrigo; di 29 janvier, 17 h, aula Magna Uni Miséricorde.
- **Orthodoxe Lieder – Von Athen nach St. Petersburg.**
Mit dem Chor Yaroslavl; Sa., 4. Februar, 20 Uhr, Kirche Saint-Maurice (r. de la Lenda 1).
- **La Concordia de Fribourg**
dir.: Jean-Claude Kolly; gala: *Les Cités prestigieuses*; sa 4 (20 h) et di 5 février (16 h); aula Magna Uni Miséricorde.
- **Le Chœur symphonique de Fribourg**
dir.: Louis-Marc Crausaz; œuvres de Dobrogosz, Ray et Borodine; sa 11 février, 20 h, basilique Notre-Dame (pl. Notre-Dame 1).
- **Open air festival rock «Le Goulag»**
sa 25 février, 18 h – 02 h, pl. de la Pisciculture, www.goulag.ch
- **Blues Night**
avec Bluespirit & Floyd Beaumont; sa 25 février, 21 h, Blues Club Bonny B (rte Saint-Nicolas-de-Flue 18a).
- **L'Orchestre des Jeunes de Fribourg**
dir.: T. Kapsopoulos; avec Benjamin Engeli, piano; œuvres de Mozart et Beethoven; di 26 février, 17 h, aula Magna Uni Miséricorde.

La Concordia en Concert

à Fribourg, aula de l'Université
Samedi 4 février 2012 à 20h00
Dimanche 5 février 2012 à 16h00

Les Cités prestigieuses

Direction: *Jean-Claude Kolly*
Directeur invité: *François Boulanger*
Chef de l'Orchestre de la Garde Républicaine

En ouverture: *Cadets de la Concordia*
Direction: *Sylvie Ayer*

Entrée libre, - collecte

Réervations: reservation@laconcordia.ch

et à partir du 17.01.2012
Fribourg Tourisme & Région
Place Jean Tinguely 1, Tél. 026 350 11 00

**OPÉRA DE FRIBOURG**

- **Madame Butterfly**
de Giacomo Puccini; avec l'Orchestre de chambre de Fribourg et les Chœurs de l'Opéra de Fribourg; dir.: Laurent Gendre; mise en scène: Olivier Desbordes; les 25, 26, 28 et 29 janvier, 3, 5 et 7 février, 19 h 30, (di 17 h), Equilibre (pl. Jean-Tinguely 1).

CENTRE LE PHÉNIX

Rue des Alpes 7

- **Concert «Jeunes Artistes» – Récital de cor**
avec Denis Dafflon, cor, Lisa Rieder, violon et Joseph Weder, piano; œuvres de Bujanovsky, Beethoven et Brahms; di 12 février, 17 h.
- **Lunch concerts:**
– György Zerkula, violon, Julia Stuller, violoncelle, et Etienne Murith, piano
Trio pour piano et cordes de Maurice Ravel; ve 27 janvier, 12 h 15.
– le groupe fribourgeois Talamani tabla, guitare, clarinette; ve 3 février, 12 h 15.
– Carole Collaud, flûte et Jean-Claude Dénervaud, piano
œuvres de Bach et Fauré; ve 10 février, 12 h 15.

– Paula Novoa, violon, et Sébastien Diezig, violoncelle
œuvres de Kodaly; ve 17 février, 12 h 15.

LA SPIRALE

Place du Petit-Saint-Jean 39

- **Jo Mettraux**
chanson; ve 27 janvier, 21 h.
- **FM Laeti**
jazz soul pop; ve 3 février, 21 h.
- **Marc Perrenoud trio**
jazz; sa 4 février, 21 h.
- **Raaga trio**
world africain; ve 10 février, 21 h.

FRI-SON

Route de la Fonderie 13

- **Voodoo People**
breakbeat; je 26 janvier, 21 h.
- **Oh my F*CKING God!**
metal; ve 27 janvier, 20 h 30.
- **Acouphène**
music-performance-film; sa 28 janvier, 19 h.
- **Alcoholic faith mission**
european americana; me 1^{er} février, 20 h.
- **Patate douce**
soul to electro; je 2 février, 21 h.

- **Hubeskyla**
vernissage *Spencer's Return*; ve 3 février, 20 h.
- **Next step / Boddika / Cutkachi**
bass music; sa 4 février, 22 h.
- **Autoreverse / Onefootstep**
electrofunk; je 9 février, 21 h.
- **The Vital night / Dolby-d / R-Torkk**
minimal to techno; ve 10 février, 22 h.
- **Festplatten vs. Spezialmaterial**
electro; sa 11 février, 22 h.
- **Too much pussy**
cinéma; ma 14 février, 20 h.
- **Château Röstli / Sound of fridge / The Exciters**
swiss garage; ve 17 février, 21 h.
- **Kids Love Saturday / Art maillé & Lyoba**
techno – UK Bass; sa 18 février, 22 h.
- **The Wiggle Mama show / Lundegaard**
soul – funk disco; je 23 février, 21 h.
- **Upgrade / The Sect / Sylek**
drum'n'bass; ve 24 février, 22 h.
- **Feldermelder and drums**
electro; sa 25 février, 22 h.

LE NOUVEAU MONDE

Ancienne Gare

- **Josephina**
théâtre gestuel – C^{ie} Chaliwaté; je 26 janvier, 20 h 30.
- **Coconut Jamma jamma**
transgenre; sa 28 janvier, 22 h.
- **Brunch et concert classique**
hommage à Henri Tomasi; di 29 janvier, dès 11 h.
- **Unfold /Celeste / Elizabeth**
full metal; sa 4 février, 21 h 30.
- **L'idiotie**
théâtre musical, avec le Carpe dièse trio; je 9 et ve 10 février, 20 h 30.
- **Pop-up Cirkus**
chocolat show familial; par le Théâtre L'Article; di 12 février, dès 10 h.
- **Tango plaisir – 3^e milonga de Carnaval**
Dj surprise; sa 18 février, 21 h.
- **Sébastien Peiry**
chanson-rock; ve 24 février, 21 h.



Sébastien Peiry.

M É M E N T O

- **Upgrade / The Sect / Sylek** drum'n'bass; ve 24 février, 22 h.
- **Spylown / Calcined / Henriette B** métal, *Damassine tour*; sa 25 février, 21 h 30.

THÉÂTRE / THEATER

- **Die Dreigroschenoper**
Stück von Bertold Brecht & Musik von Kurt Weill; Di., 31. Januar, 20 Uhr, Aula Magna Uni Miséricorde.
- **König Drosselbart**
Märchenspiel nach den Gebrüdern Grimm; Fr., 10. Februar, 14 und 19 Uhr, Aula Magna Uni Miséricorde.
- **Les Dunes de l'Ame**
C^{ie} 23 Bis; théâtre musical – conte philosophique; ve 10 février, 20 h 15 – 21 h 45; Co de Jolimont (r. des Ecoles 15).
- **Entre ciel et terre**
C^{ie} du Biclowin; di 12 février, 17 h, Centre de loisirs du Schoenberg (rte Mon-Repos 9).

ÉQUILIBRE

Place Jean-Tinguely 1

- **Camerata Bern**
Antje Weithaas, violon et direction – Katia & Marielle Labèque, piano; je 9 février, 20 h.
- **Le Lac des Cygnes**
je 16 février, 20 h.
- **Kulka Trio**
Konstanty Kulka, violon, Thomasz Strahl, violoncelle, et Krzysztof Jablonski, piano; œuvres de Chopin et Mendelssohn; di 26 février, 17 h.
- **Henri IV**
atelier Théâtre Actuel; avec Béatrice Agenin et Jean-François Balmer; ma 28 février, 20 h.

ESPACE NUITHONIE

Villars-sur-Glâne

- **L'Histoire de l'Oie**
dès 9 enfants; me 25 (17 h), sa 28 (14 h et 17 h) et di 29 (11 h et 15 h) janvier.
- **«40 Years» – Les Mummenschanz**
théâtre visuel; ve 27 et sa 28 (20 h) et di 29 (15 h) janvier.
- **Des Souris et des Hommes**
de John Steinbeck; mise en scène: Jean-Philippe Evariste; avec Philippe Ivancic; me 1^{er} février, 20 h.
- **L'Eau et la Vie**
d'Olivier Py; C^{ie} Gaspard; spectacle pour enfants; dès 7 ans; di 5 février, 15 h.

- **Smarties, Kleenex et Canada Dry**
du 8 au me 11 février (20 h) et le 12 février (17 h).
- **Le Petit Chaperon rouge**
de Joël Pommera; d'après le conte populaire; dès 7 ans; sa 11 (17 h) et di 12 février (15 h).
- **La Couturière**
de Gardi Hutter et Michael Vogel; dès 12 ans; me 15 et je 16 février, 20 h.

THÉÂTRE DES OSSES

Place des Osses 1, Givisiez

- **Merci pour tout – Claude-Inga Barbey**
du 26 janvier au 26 février, je 19 h 30, ve et sa (20 h 30), di (17 h 30).
- **Allume la rampe, Louis! – Anne-Marie Yerly**
du 26 janvier au 26 février, je (19 h), ve et sa (20 h), di (17 h).

THÉÂTRE DE LA CITÉ

Grandes-Rames 36

- **La Servante aimante (Serva amorosa)**
de Carlo Goldoni; mise en scène: Serge Keller; du 27 janvier au 12 février; ve et sa (20 h), di (17 h).

LE BILBOQUET

Route de la Fonderie 8b

- **Pascal Rinaldi**
chanson francophone; sa 28 janvier, 20 h 30.
- **Pas d'inquiétude – Virginie Hocq**
sa 4 (20 h 30) et di 5 février (17 h).
- **Souper-spectacle de Saint-Valentin: Les Dames de Fumée**
ma 14 février, 19 h 30.

KELLERPOCHE

Rue de la Samaritaine 3

- **Bruder Lustig**
Theater & Tanz; Das Talman Ensemble spielt nach den Gebrüdern Grimm; Fr., 3. Februar, und Do., 9. Februar, 20.15 Uhr.
- **Benisolo**
Kinderkonzert von Benjamin Müller für Menschen ab ca. 4 Jahren; So., 12. Februar, 11 Uhr.

THÉÂTRE DES MARIONNETTES

Derrières-les-Jardins 2

- **Comment Pierrot finit par manger sa soupe!**
Les marionnettes «Stella Rossa»; sa 11 (17 h) et di 12 février (15 h).

CINÉMA

- **Chantrapas**
d'Otar Losseliani; di 5 (11 h), lu 6 (18 h) et ma 7 février (20 h 30), cinéma Rex (bd de Pérolles 5).
- **Ciné-Brunch: Honeymoons**
de Goran Paskaljevic; di 12 février, 11 h, cinéma Rex (bd de Pérolles 5).

ESPACE FEMMES

rue Hans-Fries 2

☎ 026 424 59 24

www.espacefemmes.org

- **Cours d'informatique**
avec Marie-Paule Bugnon; à partir du 25 janvier jusqu'au 19 juin; rens. et inscr.: 026 424 59 24.
- **Café diététique: nutrition et style de vie saine**
avec Trinidad Barrios; je 26 janvier, 16 h 15 – 17 h 45.
- **Üebet Sie Ihr Schwiizertütsch**
Fr., 27. Januar, 14–16 Uhr. Anmeldung bis am Vortag.
- **Comment remplir sa déclaration d'impôts**
avec Anne Roth-Laurent; ma 31 janvier, 14 – 16 h.
- **Pratiquez votre français**
avec Henriette Jaquier; ve 3 février, 14 – 16 h.
- **L'ortho-bionomy**
avec Marie-Pascale Momico; ma 7 février, 14-17 h.
- **La supervision: un merveilleux outil**
avec Béatrice Ackermann; je 9 février, 19 h.
- **Yes you can!**
Femmes et gestion administrative; les sa 11 février, 3, 17, 31 mars et 21 avril, 9 – 12 h sur inscription.

- **Le système de santé en Suisse**
avec Anne-Marie Pillonel; ma 14 février, 14 – 16 h.

- **L'entretien d'embauche**
avec André Bovigny et Claudia Lauper-Luthi; je 16 février, 14 – 17 h; inscr.: jusqu'au 3 février.

- **Le cercle sacré des mères**
Kundalini Yoga, avec Tatjana Stankov; ma 28 février, 14 – 16 h.

BIBLIOTHÈQUE LIVREÉCHANGE

avenue du Midi 3-7

- **Le visible qui passe inaperçu**
photos et textes de Kemal Mariwani; jusqu'au 18 février.

- **Dias de Santiago**
film en VO, s.-t. français; ve 10 février, 20 h 30.

- **ConfEchange**
avec Nancy Giovannini et Ahmed de Somalie; me 15 février, 15 h.

CENTRE SAINTE-URSULE

rue des Alpes 2

- **Le jeûne libère l'esprit**
soirée d'information avec Elisabeth Erb; je 9 février, 20 h.
- **Shibashi: 18 mouvements pour méditer**
avec Madeleine Froidevaux et Barbara von Mérey; ma 28 février, 19 h 30.

CONFÉRENCES

- **Les soirées/midis de la Rotonde: «Les grands travaux des Mülhauser»**
visite commentée de l'exposition; je 26 janvier (12 h 30), ma 7 et je 16 février (18 h 30), Bibliothèque cantonale et universitaire (r. Joseph-Piller 2).
- **Café scientifique: La sortie du pétrole – problèmes et alternatives**
avec Jon Mosar et Olivier Zingg; je 2 février, 18 h, Café Le Souffleur, Espace Nuithonie (Villars-sur-Glâne).
- **Le retable d'Epandes: Une découverte sensationnelle!**
par Joshua P. Waterman; je 2 février, 18 h 30, Musée d'art et d'histoire (r. de Morat 12).
- **Connaissance du monde**
par Patrick Bernard; sa 11 février, 17 h, Cap'Ciné (av. de la Gare 22).
- **La taille du prunier et de ses parents**
par Henri Castella; sa 25 février, 14 h, Jardin botanique (ch. du Musée 10).

EXPOSITIONS

- **Monumentale!**
photos de Romano Riedo; jusqu'au 28 janvier, Le Tunnel (Grand-Rue 68).
- **Anne Philipona**
peintures et gravures à 8 mains; jusqu'au 31 janvier, passage-expo Hôpital cantonal.
- **1001 amulettes**
magie d'Égypte ancienne; talismans monothéistes; pouvoir séculaire; jusqu'au 31 janvier, Musée Bible + Orient, Uni Miséricorde, salle 4219. www.bible-orient-museum.ch
- **Chauds les marrons!**
marrons et châtaignes; jusqu'au 5 février, Musée d'histoire naturelle (ch. du Musée 6).

M É M E N T O

• Sculpture 1500: Fribourg au cœur de l'Europe

madones et saints, ciselés dans le bois ou la pierre; jusqu'au 19 février, Musée d'histoire naturelle (r. de Morat 12).

• **Les grands travaux des Mülhauser** les Mülhauser ont documenté la construction des barrages de Rossens et de Schiffenen et du pont de la Madeleine, entre autres; jusqu'au 10 mars, Bibliothèque cantonale et universitaire (r. Joseph-Piller 2).

• La Collection

les œuvres de Jean Tinguely et de Niki de Saint Phalle côtoient les créations d'A. Hofkunst, B. Luginbühl, D. Spoerri, R. Weber et autres créateurs; jusqu'au 9 avril, Espace Jean Tinguely – Niki de Saint Phalle (r. de Morat 12)

• Arqueoquiz

enquêtes archéologiques fribourgeoises; jusqu'au 16 février 2013, Musée d'art et d'histoire (r. de Morat 12).

• The Song, photos

du 29 janvier au 3 mars, Le XX^e (av. de Tivoli 3).

• La nature sort de sa réserve!

du 18 février au 2 septembre; Musée d'histoire naturelle (ch. du Musée 10), www.fr.ch/mhn

DIVERS

• Prix interrégional Jeunes Auteurs (15–20 ans)

présenter une pièce de théâtre en un acte ou un texte en style épistolaire jusqu'au 25 mai; www.lhebe.ch/pija.php

• Boogie Woogie Night

une proposition de Markus Kummer et Simon Deppierraz; gastronomie / musique / danse; sa 28 janvier, 19 h 30, Fri-Art (Petites-Rames 22).

• La sculpture en ville

visite-promenade dans le vieux Fribourg (point de rencontre MAHF), par Stephan Gasser; di 29 janvier, 15 h, Musée d'art et d'histoire (rue de Morat 12).

• Souper – Conte

«*Quand l'eau ruisselle, les contes se ficellent*»; avec Marie-Reine Chanex et Odile Hayoz; di 29 janvier, 18 h 30,

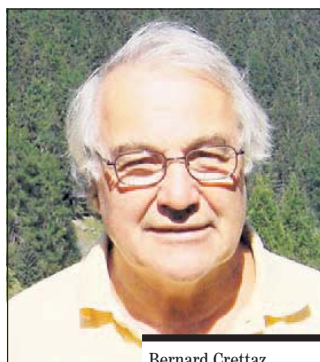
Auberge Aux 4 Vents (rte de Grandfey 124).

• Atelier de modelage

pour enfants dès 6 ans; me 1^{er} février, 14 h, Musée d'art et d'histoire (r. de Morat 12).

• Café deuil périnatal

avec Bernard Crettaz et Nicoletta Mena; me 1^{er} février, 19 h, Le Tunnel (Grand-Rue 68).



Bernard Crettaz.

• Création de marionnettes

marionnettes à tiges, avec Hélène Sauvain; sa 4 février, 14 h – 17 h, Musée de la Marionnette (Derrière-les-Jardins 2).

• Souper-Conte de Cha-chou

«*Petit tour du côté des tours*»; avec O. Coursin à l'accordéon; sa 11 février, 19 h, Buvette du Petit Train (ch. du Gottéron 17).

• Ateliers de bricolage – «Hôtel de Charme pour abeilles sauvages»

dès 5 ans; me 15, 22 et 29 février, 14 – 16 h, Musée d'histoire naturelle (ch. du Musée 6).

• Soirée SPAGH'S

de 17 février, 19 h, Centre de quartier de Pérolles (rte des Arsenaux 37).

• Le 46^e Carnaval des Bolzes de Fribourg

du 17 au 21 février, animations le soir; grand cortège le di 19 février dès 14 h 30; Basse-Ville.

• Opéra filmé: Il Trittico

de Giacomo Puccini; dir.: Antonio Pappano; di 19 février, 17 h, Cap'Ciné (av. de la Gare 22).

• Stage pour enfants – Arlequin

bricolage, danse, cirque; avec Christina Turin et Anaïs Kauer; les 23 et 24 février, 9 h 15 – 16 h; rens. et inscr.: 079 269 63 32; Arsen'Alt (Derrière-les-Remparts).

• Exposition canine internationale

4000 chiens de race; sa 25 et di 26 février, 9 h – 17 h, Forum Fribourg.

• Redécouverte de la cathédrale Saint-Nicolas

visite guidée-restaurations; sa 25 février, 10 h, www.chapitre-stnicolas.ch

• Souper-Conte

«*Il a suffi d'un souffle, d'une brise, d'un vent...*»; avec Monique Chappuis, Odile Hayoz et Françoise Prongué-Hoffstetter (flûte); di 26 février, 18 h 30, Auberge Aux 4 Vents (rte de Grandfey 124).

• Bien-être et mouvement

physiothérapie active pour personnes atteintes d'un cancer après traitement médical; avec Aline Descloux-Clément; 9 rencontres dès le 1^{er} mars; inscr. jusqu'au 23 février: 026 426 02 90.

SPORT

• Tennis

– Fed Cup féminine: Suisse – Australie

sa 4 et di 5 février, Forum Fribourg.

– Coupe Davis: Suisse – USA

du 10 au 12 février, Forum Fribourg.

• Hockey sur glace

– Fribourg-Gottéron – Davos

ve 27 janvier, 19 h 45

– Fribourg-Gottéron – Genève-Servette

sa 4 février, 20 h 15

– Fribourg-Gottéron – Bienne

ve 17 février, 19 h 45

– Fribourg-Gottéron – Zurich Lions

ve 24 février, 19 h 45

Patinoire communale de Saint-Léonard / BCF Arena.

• Basketball féminin

– Elfic Fribourg – Hélios basket

me 1^{er} février, 20 h 30

– Elfic Fribourg – LU Town Highflyers

sa 11 février, 17 h 30.

salle omnisports de Saint-Léonard.

Les gagnants du concours N° 279 3/10

En séance du Conseil communal du mardi 10 janvier 2012, M. le syndic Pierre-Alain Clément a procédé au tirage au sort des gagnants de notre concours N° 279. La réponse à donner était: «**Le Technicum cantonal**».

Le tirage au sort a donné les résultats suivants:

1^{er} prix: M. Hugo Rappo

gagne l'ouvrage *Fribourg, une ville aux XIX^e et XX^e siècles*, paru aux Editions La Sarine, Fribourg.

2^e prix: M. Antonio Ventura

gagne un arrangement floral, offert par la Ville de Fribourg.

3^e prix: M^{me} Catherine Barbey

gagne une carte de parking de 50 francs au Parking de la route des Alpes.

4^e prix: M^{me} Luzia Tinguely

gagne deux TPF Cards, d'une valeur totale de 40 francs.

5^e prix: M^{me} Hélène Bugnon

gagne l'ouvrage de Jean-Bernard Repond *Onze balades en ville de Fribourg*, paru aux Editions La Sarine, Fribourg.

Les gagnants recevront leur prix par courrier.

Nos remerciements aux entreprises qui ont offert les prix, réunies dans le petit bandeau publicitaire ci-dessous.



Babette Rothenbühler

Grâce aux randonnées qu'elle organise, de nombreuses personnes restent en bonne santé.



L'une de nos 10 000 bénévoles. Une vraie perle.

Un grand merci à Babette Rothenbühler.

Quelque 10 000 bénévoles s'engagent au service de Pro Senectute en faveur des personnes âgées. Et vous? Aidez-nous, vous aussi!